



EUTELSAT Communications

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024-25

(Juillet-décembre 2024)

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2024-25

(Juillet-décembre 2024)

SOMMAIRE

CE RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL COMPREND UNE DECLARATION DES PERSONNES PHYSIQUES RESPONSABLES DE CE DOCUMENT, UN RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE, LES COMPTES CONSOLIDES ET LEUR ANNEXE POUR LE SEMESTRE ECOULE ET LE RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'EXAMEN LIMITE DES COMPTES PRECITES.

Attestation du responsable du rapport financier semestriel	3
1 Eléments clés et description de l'activité	4
2 Rentabilité	9
3 Facteurs de risques.....	11
4 Modifications au sein du Groupe	12
5 Evènements récents et évolution de la flotte du Groupe	15
6 Comptes consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2024.....	16
7 Perspectives.....	17
Annexes.....	18
Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	22
Comment nous contacter.....	23

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Eva Berneke

Directrice générale

1 ELEMENTS CLES ET DESCRIPTION DE L'ACTIVITE

1.1. Faits Marquants

- Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles du premier semestre s'élevant à 600 millions d'euros, en hausse de 3,9 %¹
- Marge d'EBITDA ajusté de 55,2 %, stable d'une année sur l'autre¹.
- Objectifs de chiffre d'affaires et de marge d'EBITDA ajusté confirmés pour l'exercice 2024-25.
- Les prévisions d'investissements bruts sont en baisse, se situant entre 500 et 600 millions d'euros, en raison du calendrier des investissements dans le LEO et d'une vigilance renforcée dans le GEO.
- Perte de valeur du goodwill de 535 millions d'euros liée aux actifs GEO, reflétant la baisse des flux de trésorerie futurs attendus de ces actifs.
- Option de vente exercée en vue d'une opération de cession partielle des infrastructures passives au sol avec un produit net d'environ 500 millions d'euros dû au premier semestre 2026 (année civile).
- Confirmation du projet de constellation multi-orbites IRIS² de l'Union européenne, qui offrira des avantages significatifs pour un coût attractif et représente une étape clé dans la feuille de route d'Eutelsat pour l'extension transitoire de sa constellation LEO.

¹ Variation non auditée, à taux de change et périmètre constants. La variation est calculée comme suit : i) les données en dollars U.S. du S1 2024-25 sont converties au taux en vigueur pendant le S1 2023-24 ; ii) les données du S1 2023-24 sont retraitées pour inclure la participation de OneWeb du 1er juillet 2023 au 30 septembre 2023 ; iii) l'effet des opérations de couverture de change est exclu.

1.2. Chiffres clés

Informations financières clés	6M à déc. 2023	6M à déc. 2024	Variation	Variation Pro Forma ¹
P&L				
Chiffre d'affaires - M€	572,6	606,2	5,9%	4,4%
Chiffre d'affaires des Activités opérationnelles - M€	571,1	599,9	5,0%	3,9%
EBITDA ajusté - M€	365,6	334,9	-8,4%	4,9%
Marge EBITDA ajusté - %	63,8%	55,2%	-8,6 pts	0,3 pt
Résultat opérationnel - M€	-134,4	-789,6	n.a.	-
Résultat net attribuable au Groupe - M€	-191,3	-873,2	n.a.	-
Structure financière				
Dettes nettes - M€	2 619,3	2 695,8	+76,7 M€	-
Dettes nettes / EBITDA ajusté - X	4,13	3,92	-0,21 pts	-
Carnet de commandes - Mds€	3,9	3,7	-4,6%	

1.3. Chiffre d'affaires²

En millions d'euros	6M à déc. 2023	6M à déc. 2024	Variation	
			Réelle	Comparable ¹
Vidéo	331,1	309,2	-6,6%	-6,4%
Connectivité	240,0	290,7	21,1%	17,8%
Services aux Gouvernements	74,2	96,4	29,9%	21,9%
Connectivité Mobile	71,2	75,3	5,9%	7,1%
Connectivité Fixe	94,6	118,9	25,7%	22,2%
Chiffre d'affaires des activités opérationnelles	571,1	599,9	5,0%	3,9%
Autres revenus	1,6	6,3	na	na
Chiffre d'affaires	572,6	606,2	5,9%	4,4%
<i>Taux de change EUR/USD</i>	<i>1,08</i>	<i>1,09</i>		

Le chiffre d'affaires total du premier semestre de l'exercice 2024-25 ressort à 606,2 millions d'euros, en hausse de 5,9 % sur une base publiée et en hausse de 4,4 % sur une base comparable¹. Le chiffre d'affaires des quatre Activités opérationnelles (hors « Autres Revenus ») s'établit à 599,9 millions d'euros, en hausse de 3,9 % sur une base comparable¹, excluant un effet de change négatif de 2 millions d'euros, avec une forte croissance de la connectivité qui a plus que compensé le recul de la vidéo.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre ressort à 306,5 millions d'euros, en hausse de 2,9 % sur une base comparable³. Le chiffre d'affaires des quatre Activités opérationnelles s'établit à 303,2 millions d'euros, en hausse de 2,4 % sur douze mois sur une base comparable³, et en hausse de 2,2 % par rapport au trimestre précédent.

En millions d'euros	T2 2023-24	T2 2024-25	Variation	
			Réelle	Comparable ³
Vidéo	167,6	157,4	-6,1%	-5,6%
Connectivité	131,0	145,7	11,2%	12,7%
Services aux Gouvernements	41,1	50,1	21,7%	23,3%
Connectivité Mobile	35,6	33,3	-6,3%	-4,5 %
Connectivité Fixe	54,3	62,3	14,8%	15,9%
Chiffre d'affaires des activités opérationnelles	298,6	303,2	1,5%	2,4%
Autres revenus	0,1	3,3	na	na
Chiffre d'affaires	298,7	306,5	2,6%	2,9%
<i>Taux de change EUR/USD</i>	<i>1,07</i>	<i>1,09</i>		

Note : Sauf indication contraire, toutes les variations mentionnées ci-après sont sur une base comparable (à périmètre et taux de change constants, non audité). La variation est calculée comme suit : i) le chiffre d'affaires en dollars U.S. du premier semestre 2024-25 est converti au taux en vigueur pendant le premier semestre 2023-24 ; ii) le chiffre d'affaires du premier semestre 2023-24 est retraité pour inclure la contribution de OneWeb sur la période du 1er juillet 2023 au 30 septembre 2023 ; iii) l'effet des opérations de couverture de change est exclu.

Vidéo (52 % du chiffre d'affaires)

Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires de la Vidéo s'établit à 309,2 millions d'euros, en recul de 6,4 %, reflétant le déclin généralisé observé dans ce secteur.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires ressort à 157,4 millions d'euros, en repli de 5,6 % sur un an et en hausse de 3,8 % sur un

² Les contributions de chaque application sont calculées hors « Autres Revenus ».

³ A taux de change constant. La variation est calculée comme suit i) le chiffre d'affaires en dollars U.S. du 2ème trimestre 2024-25 est converti au taux en vigueur au 2ème trimestre 2023-24 ; ii) l'effet des opérations de couverture de change est exclu.

trimestre, reflétant la linéarisation de la comptabilisation du chiffre d'affaires sur certains contrats. Cette tendance n'influe pas sur le rythme sous-jacent d'une baisse des performances de la Vidéo se situant au milieu de la fourchette à un chiffre.

Le chiffre d'affaires de la Vidéo Professionnelle, qui représente moins de 10% du chiffre d'affaires de cette activité, est lui aussi en déclin, en raison de la persistance de facteurs structurels défavorables.

Connectivité (48 % du chiffre d'affaires)

Le chiffre d'affaires total de la Connectivité pour le premier semestre de l'exercice 2024-25 s'élève à 290,7 millions d'euros, en hausse de 21,1% en données publiées et de 17,8% en données comparables¹.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre s'élève à 145,7 millions d'euros, en hausse de 12,7% en données comparables³ par rapport à l'année précédente, et stable par rapport au trimestre précédent.

Connectivité Fixe

Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires de la Connectivité Fixe s'établit à 118,9 millions d'euros, en rebond de 22,2 % sur un an. Cette évolution reflète principalement la croissance continue des solutions de connectivité LEO ainsi que l'impact ponctuel du rattrapage du chiffre d'affaires issu d'un client LEO.

Au deuxième trimestre, le chiffre d'affaires s'élève à 62,2 millions d'euros, en hausse de 15,9 % sur un an et de 9,9 % sur un trimestre, illustrant principalement l'impact ponctuel mentionné ci-dessus.

Parmi les principaux contrats signés au cours du dernier trimestre, Eutelsat Group a conclu un nouvel accord pluriannuel avec Q-KON pour étendre ses services de connectivité en orbite terrestre basse (LEO) à l'ensemble de l'Afrique subsaharienne. Le Groupe a également signé avec NIGCOMSAT un partenariat pluriannuel d'une valeur de plusieurs millions de dollars, portant sur la fourniture de services en orbite terrestre basse (LEO) au Nigéria.

Le chiffre d'affaires du deuxième semestre reflétera des conditions plus difficiles pour le haut débit grand public sur les réseaux compatibles avec la technologie GEO en Europe, avec notamment l'arrêt temporaire de la comptabilisation du chiffre d'affaires d'un client spécifique sur le satellite KONNECT VHTS. Dans ce contexte, Eutelsat s'emploie à réutiliser la capacité de KONNECT VHTS pour répondre à une gamme plus large d'applications, notamment dans le segment de la Connectivité Mobile.

Services aux gouvernements

Pour le premier semestre, le chiffre d'affaires des Services aux gouvernements ressort à 96,4 millions d'euros, en hausse de 21,9 % sur un an, reflétant la contribution des services LEO. Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre s'élève à 50,1 millions d'euros, en hausse de 23,3 % sur un an et de 8,0 % par rapport au trimestre précédent.

L'activité bénéficie des meilleurs résultats des campagnes de renouvellement auprès du Département américain de la Défense (DoD) ainsi que d'une demande accrue de la part de services gouvernementaux d'autres pays.

Connectivité Mobile

Au premier semestre, le chiffre d'affaires de la Connectivité Mobile ressort à 75,3 millions d'euros, en hausse de 7,1 % sur un an. Cette performance est liée essentiellement à la demande de solutions LEO, notamment pour les applications maritimes.

Le chiffre d'affaires du deuxième trimestre s'élève à 33,3 millions d'euros, en baisse de 4,5 % sur un an et de 20,4 % par rapport au trimestre précédent. Ce repli traduit la baisse du chiffre d'affaires de l'activité GEO ; l'effet, sur un trimestre, d'un contrat ponctuel au premier trimestre d'environ 3 millions d'euros qui n'a pas été renouvelé au deuxième trimestre ; ainsi que des ventes d'équipements plus importantes au premier trimestre.

Autres revenus

Les Autres Revenus ressortent à 6,3 millions d'euros contre 1,6 million d'euros un an plus tôt. Ils incluent un impact positif de 1 millions d'euros lié aux opérations de couverture de change euros/dollar contre un effet négatif de 2 millions d'euros l'année précédente.

1.4. Carnet de commandes

Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes s'établit à 3,7 milliards d'euros contre 3,9 milliards d'euros au 31 décembre 2023. Cette baisse reflète l'érosion naturelle du carnet de commandes, notamment dans le segment de la Vidéo, en partie compensée par la croissance du carnet de commandes de l'activité LEO.

Le carnet de commandes équivaut à 3,1 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2023-24, la Connectivité représentant 56 % du total tandis que l'activité LEO représente désormais 48 % de ce segment.

	31 décembre 2023	30 juin 2024	31 décembre 2024
Valeur des contrats (en milliards d'euros)	3,9	3,9	3,7
<i>En année de chiffre d'affaires annuel de l'exercice</i>	3,5	3,5	3,1
Part de l'application Connectivité	53%	56%	56%

Note : Le carnet de commandes représente les revenus futurs provenant d'accords de capacité ou de services et peut inclure des contrats pour des satellites en cours d'acquisition. Les « services managés » ne sont pas compris dans le carnet de commandes.

2 RENTABILITE

2.1. Rentabilité

L'**EBITDA ajusté** publié s'élève à 334,9 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 365,6 millions d'euros un an plus tôt, en repli de 8,4 %. Sur une base comparable, l'**EBITDA ajusté** est en hausse de 4,9 %¹.

La marge d'EBITDA ajusté s'établit à 55,1 % à taux de change constant (55,2 % en publié) comparé à 54,8 % sur une base comparable¹ (63,8% en publié). Elle reflète la poursuite de mesures strictes de contrôle des coûts ainsi que les avantages de synergies liés l'intégration de OneWeb.

Les charges opérationnelles sont supérieures de 64,3 millions d'euros à celles de l'exercice précédent, reflétant l'impact de la consolidation de OneWeb sur six mois pour l'exercice en cours, contre seulement trois mois pour l'exercice 2023-24. Sur une base proforma, les coûts sont en hausse de 3,7 %¹, illustrant d'une part l'intégration de OneWeb à plein régime opérationnel, et d'autre part, les mesures de maîtrise des coûts mises en œuvre depuis la fusion.

Le résultat net attribuable au Groupe s'élève à -873,2 millions d'euros, contre -191,3 millions d'euros un an plus tôt. Cette évolution s'explique par :

- La hausse des **autres coûts d'exploitation** de 690,8 millions d'euros, contre 183,9 millions d'euros l'année dernière. Ils intègrent :
 - Une perte de valeur du goodwill de 535 millions d'euros pour les actifs GEO sur la base du test effectué le 31 décembre 2024. Il reflète les prévisions de flux de trésorerie adoptées par le groupe dans son dernier plan d'affaires à 5 ans, en intégrant des flux de trésorerie futurs plus faibles que le groupe s'attend à pouvoir générer à partir de ses actifs GEO existants. Ces prévisions tiennent compte d'une concurrence accrue sur le marché de la connectivité et d'une baisse plus importante que prévu de la demande de services vidéo. Ceci est cohérent avec l'impact déjà constaté par le groupe dans la baisse des taux de renouvellement des clients vidéo et, plus récemment, le transfert de la demande des services de connectivité GEO vers les services LEO.
 - Une perte de valeur liées aux satellites de 117 millions d'euros.
- Des **dotations aux amortissements** en hausse, ressortant à 433,7 millions d'euros contre 316,1 millions d'euros un an plus tôt, reflétant la variation du périmètre de OneWeb ainsi que des dotations aux amortissements des actifs en orbite et au sol plus élevées (Eutelsat 36D ainsi que 20 satellites de réserve LEO ont été mis en service au cours du premier semestre).
- Un **résultat financier net** ressortant à -99,1 millions d'euros contre -60,7 millions d'euros l'année précédente, reflétant la hausse des taux d'intérêt, partiellement compensée par l'évolution favorable des gains et pertes de change.
- Une **charge d'impôt sur les sociétés** de 7,6 millions d'euros contre 28,5 millions d'euros l'année dernière, soit un taux d'imposition effectif de -0,9%. Cela reflète la non-reconnaissance des impôts différés actifs relatifs aux pertes constatées en France et au Royaume-Uni, l'impact net du mécanisme d'exonération de la part des bénéficiaires de la société Eutelsat S.A. attribuée aux satellites de la société exploités hors de France, y compris la charge Pilier Deux y afférente, l'effet des taux d'imposition des filiales étrangères ainsi que l'impact des dépréciations des satellites du Groupe, notamment ceux de l'arc Satmex.
- Des pertes en **quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence** à hauteur de 1,0 million d'euros contre 23,0 millions d'euros, reflétant la contribution, au titre du premier trimestre de l'exercice 2023-24, de la participation dans OneWeb désormais consolidé.

2.2. Investissements « Bruts »

Les investissements bruts s'élèvent à 174,8 millions d'euros, contre 313,7 millions d'euros l'année dernière. Cette baisse reflète la livraison et le lancement du programme de satellites GEO l'année dernière, ainsi que la baisse des dépenses d'investissement au sol pour l'activité LEO par rapport à l'année dernière.

Les investissements du premier semestre ne sont pas représentatifs des montants attendus pour l'exercice 2024-25, lesquels permettront de lancer la commande d'un lot de 100 satellites LEO. Néanmoins, les prévisions d'investissements pour l'ensemble de l'année se situent désormais dans une fourchette se situant entre 500 et 600 millions d'euros (contre 700 à 800 millions d'euros auparavant), reflétant le calendrier des investissements dans l'activité LEO, ainsi qu'une vigilance accrue sur les investissements dans l'activité GEO.

2.3. Structure financière

Au 31 décembre 2024, l'endettement net s'élève à 2 695,8 millions d'euros, en hausse de 151,8 millions d'euros par rapport à fin juin 2024. Cette évolution s'explique principalement par les mouvements liés aux dépenses d'investissements et à la hausse des coûts financiers, partiellement compensés par les flux de trésorerie nets générés par les activités.

Le ratio d'endettement net par rapport à l'EBITDA ajusté s'établit ainsi à 3,92x contre 4,13x à fin décembre 2023 et 3,79x à fin juin 2024.

Le coût moyen de la dette tirée par le Groupe après effet des instruments de couverture s'établit à 4,84 % (3,16 % au premier semestre 2023-24). La maturité moyenne pondérée de l'endettement du Groupe s'élève à 3,0 années contre 3,0 années à fin décembre 2023.

La liquidité du Groupe incluant les lignes de crédits disponibles non utilisées ainsi que la trésorerie s'élève à environ 1,24 milliard d'euros.

3 FACTEURS DE RISQUES

Le présent rapport contient des informations qui expriment des objectifs établis sur la base des appréciations ou estimations actuelles du Groupe, mais qui restent subordonnées aux facteurs de risques et incertitudes exposés ci-après.

Les principaux risques auxquels le Groupe pourrait être confronté au cours du second semestre sont de même nature que ceux exposés dans le chapitre 4 – Facteurs de risques – du Document d'Enregistrement Universel de la Société déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 octobre 2024 et portant le numéro D.24-0761.

La nature de ces risques n'a pas connu d'évolution significative sur le premier semestre.

Il convient cependant de souligner que l'activité du Groupe, en particulier son développement et sa capacité à atteindre les objectifs mentionnés dans le présent rapport semestriel peut être affecté par un certain nombre de risques identifiés ou inconnus. Parmi ces éléments de risque propre à l'activité du Groupe figurent en particulier, mais à titre d'exemple seulement, le risque technique de perte totale ou partielle de tout ou partie d'un satellite en exploitation ou à l'occasion d'un lancement et des opérations associées.

4 MODIFICATIONS AU SEIN DU GROUPE

4.1 Gouvernance et Responsabilité Sociale de l'Entreprise

Evolutions au sein du Conseil d'administration

Le 13 février 2025, Eutelsat a fait part de changements au sein de son Conseil d'administration afin de gagner en agilité dans le processus de prise de décision face à l'évolution accélérée de l'industrie satellitaire. Ainsi, quatre Membres du Conseil actuellement en fonction, à savoir Mia Brunell, Esther Gaide, Cynthia Gordon et Fleur Pellerin, ont présenté leur démission du Conseil d'administration. Par ailleurs, Michel Combes a été nommé par le Conseil en qualité d'administrateur indépendant pour un mandat courant jusqu'à la prochaine Assemblée générale annuelle, où sa candidature sera proposée pour un mandat complet. À l'issue des changements annoncés, le Conseil d'administration d'Eutelsat sera composé de douze membres, dont sept administrateurs indépendants. Il comptera cinq femmes, assurant ainsi une représentation féminine de 42 %.

D'autre part, Dominique D'Hinnin a fait part au Conseil de son souhait de quitter les fonctions de Président et de membre du Conseil d'administration d'Eutelsat Group. Prenant acte du souhait exprimé par Dominique D'Hinnin, le Comité des nominations et de la gouvernance entamera la procédure de sélection requise préalablement à la recommandation d'un nouveau candidat à la présidence du Conseil d'administration.

Évolution au sein du Comité exécutif d'Eutelsat Group:

- Mariam Kaynia a été nommée *Directrice des Données et des Systèmes d'Information* en novembre 2024, succédant à David Bath.
- Fabio Mando a été nommé Directeur de l'Exploitation en novembre 2024, succédant à Massimiliano Ladovaz

Assemblée générale annuelle

L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'Eutelsat Communications s'est tenue le 21 novembre 2024 à Paris. L'ensemble des résolutions présentées ont été approuvées. Elles portaient notamment sur :

- L'approbation des comptes
- Le renouvellement du mandat de Madame Eva Berneke en tant qu'administratrice
- La ratification de la nomination de Hanwha Systems UK Limited, représentée par Mme Joo-Yong Chung, en tant qu'administratrice
- La nomination d'Ernst & Young et Forvis Mazars SA comme Commissaires aux comptes pour la certification des informations en matière de durabilité
- La rémunération des mandataires sociaux et la politique de rémunération
- L'autorisation accordée au Conseil d'administration d'acquérir des actions de la société et, le cas échéant, de les annuler
- L'autorisation au Conseil d'administration à l'effet d'attribuer gratuitement des actions ordinaires existantes ou à émettre de la Société au bénéfice de salariés et mandataires sociaux éligibles de la Société.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Point sur la performance extra-financière du Groupe

Le 17 octobre 2024, Eutelsat Group a rendu publique sa déclaration de performance extra-financière pour l'exercice 2023-24, qui figure dans le Document de référence universel du Groupe. Cette déclaration présente les engagements du Groupe en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG), exposant en détail la politique RSE, l'empreinte carbone et les indicateurs de performance ESG. [Découvrez ici le dernier rapport en date](#). Eutelsat s'inscrit d'ores et déjà dans une démarche proactive pour répondre aux exigences de la future Directive européenne sur les rapports de développement durable (CSRD) en élaborant une double matrice de matérialité conformément à ces mêmes exigences.

Lutter contre la fracture numérique

Fin décembre 2024, Eutelsat a honoré l'engagement pris dans le cadre de la coalition numérique Partner2Connect, une initiative menée par l'Union internationale des télécommunications (UIT). En avance de deux ans sur le calendrier initial, Eutelsat a ainsi permis à un million de personnes insuffisamment desservies en Afrique subsaharienne de bénéficier d'un accès au haut débit grâce aux points d'accès Wi-Fi Konnect alimentés par le satellite EUTELSAT KONNECT. Ce succès consolide notre engagement en faveur de la lutte contre la fracture numérique, pilier incontournable de notre stratégie RSE, et nous permet de faire un pas de plus vers l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable.

S'engager pour le climat en s'appuyant sur des données scientifiques

Le 21 janvier 2025, l'initiative Science Based Targets (SBTi) a validé les objectifs environnementaux à court terme d'Eutelsat, et a ainsi entériné une étape majeure de notre stratégie en faveur du climat :

- Une réduction de 50 % des émissions absolues de GES (gaz à effet de serre) dues à la combustion d'énergie (Scopes 1+2) d'ici à 2030, en prenant l'année 2021 comme année de référence ;
- Une réduction de 52 % de l'intensité carbone par Mbit satellitaire (Scope 3) d'ici à 2030, au cours de la même période.

La SBTi a en effet reconnu que les objectifs des Scopes 1 et 2 du Groupe étaient compatibles avec une trajectoire de limitation du réchauffement climatique à 1,5°C, témoignant de notre engagement en faveur de la réduction des émissions dans le cadre d'une approche scientifique. Eutelsat entend poursuivre dans cette voie en s'efforçant de minimiser davantage encore l'impact de ses activités sur l'environnement.

Accroître les capacités du Groupe en matière d'énergie solaire

Au cours du premier semestre de l'exercice, le Groupe a annoncé que tous les parcs de panneaux solaires implantés sur ses sites étaient désormais pleinement opérationnels et fonctionnaient en capacité nominale. Les sites concernés par ce programme sont Turin et Cagliari (Italie), Caniçal (Madère), ainsi que Hermosillo et Iztapalapa (Mexique). La capacité totale d'énergie solaire annuelle générée par ces installations couvre 2 000 000 kWh, soit environ 8 % de la consommation annuelle d'électricité d'Eutelsat Group.

4.2. Prochaines étapes

Ces dernières semaines ont été marquées par la conjonction de plusieurs facteurs qui favorisent la mise en œuvre de la stratégie de déploiement des capacités LEO d'Eutelsat, notamment :

Signature d'un accord contractuel portant sur la cession partielle des infrastructures au sol

Eutelsat a exercé l'option de vente signée avec EQT Infrastructure portant sur la cession d'une participation majoritaire dans ses actifs d'infrastructures passives au sol, et a ainsi signé un contrat d'achat d'actions contractuel. La transaction consiste en la scission des infrastructures terrestres passives d'Eutelsat pour former une nouvelle société qui serait constituée comme une entité juridique autonome. Aux termes de l'accord, EQT détiendra 80 % du capital de la nouvelle société, tandis qu'Eutelsat restera engagé en tant qu'actionnaire à long terme, client principal et partenaire de cette entreprise, dont le Groupe possédera 20 % des titres. La transaction valorise la nouvelle entité à hauteur de 790 millions d'euros. Elle devrait être finalisée au premier semestre 2026 (année civile) et générerait un produit net d'environ 500 millions d'euros pour Eutelsat, ce qui renforcera ses ressources financières et contribuera au financement de l'extension des capacités

de la constellation LEO.

Feu vert de l'Union européenne pour la constellation IRIS²

Le consortium SpaceRISE, dont Eutelsat est un membre clé, a reçu le feu vert de l'Union européenne pour concevoir, construire et exploiter la constellation IRIS², dont la mise en service est prévue en 2030, dans le cadre d'une première concession de 12 ans.

Le projet est évalué à quelque 10,6 milliards d'euros. La part de financement public représente environ 60 % du coût total du projet, et sera complétée par des fonds privés consentis par les membres du consortium. Eutelsat, pour sa part, investira environ 2 milliards d'euros qui seront affectés aux étapes ultérieures du programme, lui permettant notamment de bénéficier des avantages suivants :

- accès à des capacités additionnelles commercialisables en orbite basse de 1,5 Tbps sur un total de 2 Tbps de capacité en orbite basse ;
- accès à des capacités KaMil non absorbées par les besoins souverains de l'UE ;
- des économies d'échelle résultant d'une mutualisation des coûts fixes et des investissements en R&D consacrés au développement de nouvelles technologies ;
- engagements à hauteur de plusieurs centaines de millions d'euros de la part de la Commission et des États membres pour la capacité fournie par IRIS² ;
- définition claire des limites maximales de son engagement financier, assorties de jalons stricts prévoyant des possibilités de sortie ainsi qu'une compensation en cas de non-respect des objectifs qui compromettrait les retours sur investissement attendus.

Pendant la durée de la concession, Eutelsat prévoit de réaliser un chiffre d'affaires d'au moins 6,5 milliards d'euros.

La participation d'Eutelsat au projet IRIS² représente une étape clé dans la stratégie du Groupe visant à développer et à étendre ses capacités en orbite terrestre basse. L'extension de sa constellation OneWeb existante sera compatible, sur le plan technologique, avec les ressources futures d'IRIS².

Une feuille de route claire pour l'extension de la constellation OneWeb

La confirmation du projet IRIS² vient étayer la feuille de route qui permettra à Eutelsat de planifier l'extension de sa constellation LEO existante, y compris en vue d'une compatibilité, sur le plan technologique, avec les ressources futures d'IRIS². Suite à la signature du contrat IRIS², Eutelsat a commandé un premier lot de 100 satellites LEO pour une livraison d'ici fin 2026, ce qui assurera la continuité et l'amélioration du service.

Eutelsat estime que l'extension de la constellation LEO jusqu'à la disponibilité d'IRIS² nécessitera l'intégration de 340 satellites supplémentaires en plus des 100 satellites initialement prévus, ce qui équivaut à un coût total du programme d'extension d'environ 2 à 2,2 milliards d'euros entre les exercices 2024-25 et 2028-29. Eutelsat élabore une solide feuille de route financière pour répondre à ces besoins.

Comme indiqué précédemment, la contribution d'Eutelsat à IRIS² sera affectée aux étapes ultérieures du programme, durant la période précédant la disponibilité de la constellation, à compter de l'exercice 2028-29.

Eutelsat travaille activement sur un plan de financement en ligne avec sa feuille de route stratégique et son objectif de ratio d'endettement net sur EBIDTA ajusté à plus long terme.

5 EVENEMENTS RECENTS ET EVOLUTION DE LA FLOTTE DU GROUPE

5.1. Evolution de la flotte

Plan de déploiement nominal de la flotte

Le plan de déploiement nominal, est le suivant :

Satellite	Position orbitale	Date d'entrée en service estimée (année civile)	Marchés principaux	Couverture	Nombre de répéteurs physiques	Dont capacité incrémentale
FLEXSAT AMERICAS	-	2028 (livraison)	Connectivité	Amérique	>100 Gbps	-

Depuis le 1er juillet 2024, les changements suivants sont intervenus dans la flotte géostationnaire :

- EUTELSAT 36D est entré en service à la position orbitale 36° Est le 23 septembre 2024.
- EUTELSAT 33E a été désorbité en octobre 2024.
- EUTELSAT 33F, en service à 33° Est, a commencé à fonctionner en orbite inclinée en novembre 2024.
- EUTELSAT 50A (ex-EUTELSAT 36B) est entré en service à 50° Est en décembre 2024.

À la suite de ces opérations, la flotte géostationnaire compte 35 satellites.

En octobre 2024, Eutelsat a lancé 20 satellites en orbite terrestre basse (LEO), renforçant ainsi la constellation OneWeb.

**6 COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES AU 31
DECEMBRE 2024**

Eutelsat Communications S.A.

Société anonyme au capital de 475 178 378 euros

Siège social : 32, boulevard Gallieni, 92130 Issy Les Moulineaux

481 043 040 R.C.S. Nanterre

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SEMESTRIELS CONDENSES

AU 31 DECEMBRE 2024

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

(en millions d'euros, sauf données par action)	Note	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Produits des activités ordinaires	5.1	572,6	606,2
Coûts des opérations	5.2	(89,2)	(122,2)
Frais commerciaux et administratifs	5.2	(117,8)	(149,1)
Dotations aux amortissements	6.1	(316,1)	(433,7)
Autres produits et charges opérationnels	5.4	(183,9)	(690,8)
Résultat opérationnel		(134,4)	(789,6)
Coût de la dette nette	5.5	(55,1)	(83,7)
Autres éléments financiers	5.5	(5,6)	(15,4)
Résultat financier	5.5	(60,7)	(99,1)
Résultat net avant impôt		(195,0)	(888,7)
Impôts sur les sociétés	5.6	28,5	(7,6)
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	6.2	(23,0)	(1,0)
Résultat net		(189,5)	(897,3)
Part attribuable au Groupe		(191,3)	(873,2)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		1,8	(24,0)
Résultat de base par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications S.A.	5.7	(0,529)	(1,839)
Résultat dilué par action revenant aux actionnaires d'Eutelsat Communications S.A.	5.7	(0,528)	(1,836)

ETAT DU RESULTAT GLOBAL

(en millions d'euros)	Note	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Résultat net		(189,5)	(897,3)
Autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global			
Écart de conversion	6.6.4	0,7	13,8
Effet d'impôt	6.6.4	(1,0)	6,7
Variations de juste valeur des instruments de couverture ⁽¹⁾	6.6.3	0,3	(0,8)
Effet d'impôt	6.6.3	(0,1)	0,2
Autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global			
Variations des engagements de retraite		(10,2)	(9,8)
Effet d'impôt		2,6	2,5
Total autres éléments de gains et pertes du résultat global	6.6.5	(7,6)	12,7
Total état du résultat global		(197,1)	(884,5)
Part attribuable au Groupe		(198,4)	(860,5)
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽²⁾		1,2	(24,1)

⁽¹⁾ Les variations de juste valeur des instruments de couverture ne concernent que les couvertures de flux de trésorerie, les couvertures d'investissement net à l'étranger ainsi que l'effet du débouclage des forwards documentés et l'amortissement des soultes.

⁽²⁾ La part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle se décompose comme suit :

- (24,0) million d'euros de résultat net au 31 décembre 2024 et 1,8 millions d'euros au 31 décembre 2023.

- 0,2 million d'euros d'autres éléments recyclables de gains et pertes du résultat global au 31 décembre 2024 et 0,1 million d'euros au 31 décembre 2023

- (0,3) million d'euros d'autres éléments non recyclables de gains et pertes du résultat global au 31 décembre 2024 et (0,7) million d'euros au 31 décembre 2023

ETATS CONSOLIDES DE LA SITUATION FINANCIERE

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2024	31 décembre 2024
Actif			
Écarts d'acquisition	6.1.1	1 303,3	792,8
Immobilisations incorporelles	6.1.1	472,9	441,3
Immobilisations corporelles et immobilisations en cours	6.1.2	4 821,3	4 495,5
Droits d'utilisation sur contrats de location	6.1.3	429,1	393,1
Titres des sociétés mises en équivalence	6.2	12,1	11,4
Actifs financiers non courants	6.4.4	95,6	108,5
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats non courants	6.3	37,4	40,7
Actifs d'impôts différés		30,3	45,4
Total des actifs non courants		7 202,0	6 328,6
Stocks		39,4	113,6
Créances clients et comptes rattachés	6.3	273,7	319,0
Actifs sur contrats clients et coûts d'obtention et d'exécution des contrats courants	6.3	12,0	16,2
Autres actifs courants		127,2	113,0
Actif d'impôt		20,0	21,1
Actifs financiers courants	6.4.4	6,5	16,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6.4.1	837,4	692,9
Total des actifs courants		1 316,4	1 292,0
Total de l'actif		8 518,4	7 620,7

(en millions d'euros)	Note	30 juin 2024	31 décembre 2024
Passif			
Capital social	6.6.1	475,2	475,2
Primes liées au capital	6.6.1	3 111,8	3 111,8
Réserves et résultat consolidés		264,4	(596,5)
Intérêts minoritaires		95,8	71,7
Total capitaux propres		3 947,2	3 062,3
Dettes financières non courantes	6.4.2	2 822,0	2 639,5
Dettes locatives non courantes	6.4.4	343,2	315,3
Autres passifs financiers non courants	6.4.4	46,8	48,6
Dettes sur immobilisations non courantes	6.4.4	-	13,6
Passifs de contrats clients non courants	6.3	431,5	415,2
Provisions non courantes	6.7	32,5	37,8
Passifs d'impôts différés		133,6	136,5
Total des passifs non courants		3 809,6	3 606,5
Dettes financières courantes	6.4.2	141,7	325,4
Dettes locatives courantes	6.4.4	69,1	72,9
Autres dettes et passifs financiers courants	6.4.4	160,0	188,9
Fournisseurs et comptes rattachés		170,7	141,9
Dettes sur immobilisations courantes	6.4.4	52,5	44,3
Impôt à payer		25,0	16,7
Passifs de contrats clients courants	6.3	131,7	150,1
Provisions courantes	6.7	10,6	11,8
Total des passifs courants		761,3	951,9
Total du passif et des capitaux propres		8 518,4	7 620,7

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en millions d'euros)	Note	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Flux d'exploitation			
Résultat net		(189,5)	(897,3)
Résultat des sociétés mises en équivalence		23,0	1,0
Charges d'impôts et d'intérêts, autres éléments d'exploitation		111,7	101,5
Dotations aux amortissements et aux provisions		413,3	1 083,1
Impôts différés		(30,2)	(5,6)
Variations des clients et comptes rattachés		(9,1)	(31,6)
Variations des actifs sur contrats clients et autres actifs		(36,3)	(77,6)
Variations des fournisseurs et comptes rattachés		(15,1)	4,2
Variations des passifs de contrats clients et autres passifs		3,5	(29,5)
Impôts payés		15,3	(21,4)
Trésorerie provenant des opérations d'exploitation		286,5	126,8
Flux d'investissements			
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles		(139,7)	(147,1)
Produits liés à la libération de la bande C		330,4	0,0
Acquisitions de titres de participation et autres mouvements ⁽¹⁾		143,1	(1,0)
Trésorerie utilisée par les opérations d'investissement		333,8	(148,2)
Flux de financement			
Distributions		0,0	(0,0)
Actions propres		-	0,2
Remboursement des emprunts ⁽²⁾		(164,0)	(0,1)
Remboursement des dettes locatives		(19,0)	(27,6)
Frais d'émission d'emprunt		(2,4)	(0,0)
Intérêts et autres frais financiers payés		(85,6)	(108,5)
Opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle ⁽³⁾		(26,0)	0,0
Primes et soultes payées sur instruments financiers dérivés		-	0,0
Augmentation de la dette et autres		90,0	10,7
Trésorerie utilisée par les opérations de financement		(207,1)	(125,4)
Incidence des variations de change sur la trésorerie		1,7	2,4
Augmentation/(Diminution) de la trésorerie		415,0	(144,4)
Trésorerie à l'ouverture de la période		482,2	837,4
Trésorerie à la clôture de la période		897,2	692,9
<i>Dont Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période</i>	6.4.1	897,2	692,9
<i>Dont Découverts compris dans les dettes à la clôture de la période</i>		-	-

⁽¹⁾ Au 31 décembre 2024, les acquisitions de titres de participation et autres mouvements correspondent à l'acquisition des titres OneWeb India pour 3 millions d'euros et à une trésorerie acquise de 2 millions d'euros contre 138,2 millions d'euros correspondant principalement à la trésorerie acquise de OneWeb au 31 décembre 2023.

⁽²⁾ Au 31 décembre 2023, le remboursement des emprunts de 164 m€ correspond principalement au remboursement des lignes de crédit Eutelsat SA pour 65,1 millions d'euros et du remboursement du crédit bancaire de OneWeb Holding Ltd pour 93,0 millions d'euros.

⁽³⁾ Pour rappel, au 31 décembre 2023, les opérations relatives aux participations ne donnant pas le contrôle de 26 millions d'euros correspondent aux compléments de prix lié à l'acquisition des parts minoritaires d'Eutelsat International (5,7m€) et Euro Broadband Services (20m€).

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

(en millions d'euros sauf données par actions)	Capital social			Réserves et résultat	Capitaux propres part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
	Nombre	Montant	Primes				
Au 30 juin 2023	248 926 325	248,9	831,3	1 895,2	2 975,4	96,7	3 072,1
Résultat net de la période	-	-	-	(191,3)	(191,3)	1,8	(189,5)
Autres éléments de gains et pertes du résultat global (1)	-	-	-	(7,1)	(7,1)	(0,6)	(7,6)
Total du résultat global	-	-	-	(198,4)	(198,4)	1,2	(197,1)
Augmentation de capital (2)	226 252 053	226,3	-	-	226,3	-	226,3
Prime d'émission (3)	-	-	2 280,6	-	2 280,6	-	2 280,6
Entrée de périmètre OneWeb	-	-	-	(1 223,4)	(1 223,4)	(17,7)	(1 241,1)
Actions propres	-	-	-	(0,8)	(0,8)	-	(0,8)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites	-	-	-	1,3	1,3	-	1,3
Autres	-	-	-	(7,3)	(7,3)	4,3	(3,0)
Au 31 décembre 2023	475 178 378	475,2	3 111,9	466,6	4 053,6	84,5	4 138,1
Au 30 juin 2024	475 178 378	475,2	3 111,8	264,4	3 851,4	95,8	3 947,2
Résultat net de la période	-	-	-	(873,2)	(873,2)	(24,0)	(897,3)
Autres éléments de gains et pertes du résultat global (1)	-	-	-	12,8	12,8	(0,0)	12,7
Total du résultat global	-	-	-	(860,5)	(860,5)	(24,1)	(884,5)
Augmentation de capital (2)	-	-	-	-	-	-	-
Prime d'émission (3)	-	-	-	-	-	-	-
Entrée de périmètre OneWeb	-	-	-	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	(0,0)	(0,0)	-	(0,0)
Avantages aux salariés sur souscription d'actions et actions gratuites	-	-	-	0,7	0,7	-	0,7
Autres	-	-	-	(0,8)	(0,8)	-	(0,8)
Au 31 décembre 2024	475 178 378	475,2	3 111,8	(596,4)	2 990,6	71,7	3 062,3

(1) Les variations des autres éléments de gains et pertes du résultat global comprennent les gains et pertes actuariels constatés sur les avantages postérieurs à l'emploi ainsi que la variation de la réserve de réévaluation sur les instruments financiers (voir note 6.6.3) et de la réserve de conversion (voir note. 6.6.4), nets des effets d'impôts associés.

- (2) *En décembre 2023, l'augmentation de capital est liée à l'émission des actions Eutelsat en rémunération de l'apport en capitaux propres de OneWeb. Aucune augmentation au 31 décembre 2024.*
- (3) *En décembre 2023, la prime d'émission est liée à l'augmentation de capital en rémunération de l'apport en capitaux propres de OneWeb. Aucune prime d'émission au 31 Décembre 2024.*

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE	10
1.1 Activité	10
1.2 Arrête des comptes	10
NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	10
2.1 Accord de vente d'actifs d'infrastructures terrestres passives	10
2.2 Constellation IRIS ²	10
2.3 Mise en service du satellite Eutelsat 36D et extension des opérations à la position 33°E	10
NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	11
3.1 Bases de préparation des comptes	11
3.2 Règles de présentation	11
3.3 Jugements comptables et estimations significatives	11
3.4 Principales évolutions du périmètre de consolidation.....	12
NOTE 4. INFORMATION SECTORIELLE	13
NOTE 5. ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT	14
5.1 Chiffre d'affaires	14
5.2 Charges opérationnelles	14
5.3 Rémunération en actions et assimilés.....	15
5.4 Autres produits et charges opérationnels	15
5.5 Résultat financier	15
5.6 Impôt sur les sociétés.....	16
5.7 Résultat par action	16
NOTE 6. NOTES ANNEXES DU BILAN	17
6.1 Actifs immobilisés	17
6.2 Titres mis en équivalence.....	21
6.3 Créances, actifs et passifs sur contrats clients et couts d'obtention et d'exécution des contrats	21
6.4 Actifs et passifs financiers	22
6.5 Juste valeur des instruments financiers	26
6.6 Capitaux propres.....	26
6.7 Provisions.....	27
NOTE 7. PARTIES LIEES	28
NOTE 8. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	28

NOTE 1. PRESENTATION GENERALE

1.1 ACTIVITE

Eutelsat Communications S.A. est l'un des principaux opérateurs mondiaux de télécommunications par satellite, spécialisé dans la fourniture de services de connectivité et de diffusion à travers le monde. Issu de l'acquisition, effective depuis le 28 septembre 2023, par Eutelsat de OneWeb en 2023, le Groupe est le premier opérateur de satellites GEO-LEO pleinement intégré, doté d'une flotte de 35 satellites géostationnaires et d'une constellation en orbite basse (LEO) composée de plus de 654 satellites lancés (dont 579 en service). Le Groupe répond aux besoins de ses clients présents dans quatre segments de marché clés que sont la Vidéo, où il distribue plus de 6 550 chaînes de télévision, et les marchés à forte croissance de la Connectivité mobile, de la Connectivité fixe et des Services aux gouvernements.

Le Groupe s'engage à fournir des services de connectivité sécurisés, résilients et respectueux de l'environnement en vue de contribuer à la réduction de la fracture numérique. La Société est cotée à la Bourse de Paris (Euronext Paris) et à la Bourse de Londres (London Stock Exchange) sous le symbole ETL.

1.2 ARRETE DES COMPTES

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2024 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration qui les a arrêtés par une délibération en date du 13 février 2025.

NOTE 2. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

2.1 ACCORD DE VENTE D'ACTIFS D'INFRASTRUCTURES TERRESTRES PASSIVES

Le 9 août 2024, le Groupe a conclu une exclusivité et signé un accord d'option de vente avec le fonds EQT Infrastructure VI (« EQT ») concernant ses actifs d'infrastructures terrestres passives. La transaction envisagée consisterait en la cession des équipements passifs (terrains, bâtiments, infrastructures de support, antennes et circuits de connectivité pour le portefeuille combiné de téléports et de SNP (*Satellite Network Portal*)) pour former une nouvelle société qui serait constituée en entité juridique autonome. EQT détiendra 80 % du capital, tandis que le Groupe restera engagé en tant qu'actionnaire à long terme, client important et partenaire de la nouvelle société avec une participation de 20 % aux côtés d'EQT. L'opération envisagée valorise la nouvelle entité à une valeur d'entreprise de 790 millions d'euros. Le 30 novembre 2024, à l'issue des processus de consultation avec les organismes représentatifs des salariés concernés, le Groupe a exercé son option de vente. Cela a conduit à la signature du contrat d'achat d'actions contraignant avec EQT, qui est soumis aux conditions suspensives habituelles.

La transaction devrait être finalisée au premier trimestre de l'année calendaire 2026. Pour que la transaction soit finalisée, certaines conditions préalables habituelles doivent être remplies, notamment l'approbation des autorités réglementaires compétentes. En raison de l'empreinte mondiale des actifs concernés par la transaction, le Groupe prévoit d'obtenir l'autorisation réglementaire d'un certain nombre d'autorités et de juridictions. En outre, le Groupe est en train de mettre en œuvre les mesures réglementaires, juridiques et pratiques nécessaires pour permettre la réalisation de la transaction. Il s'agit notamment des processus requis pour identifier les actifs enregistrés dans les registres comptables du Groupe qui entrent dans le champ de la transaction, la création d'entités juridiques et le transfert des actifs applicables aux entités concernées nécessaires à la réalisation de la transaction, ainsi que les exigences juridiques associées à ces étapes. Ces travaux sont toujours en cours au 31 décembre 2024.

2.2 CONSTELLATION IRIS²

Le 16 décembre 2024, le consortium SpaceRISE, dont le Groupe est membre avec Hispasat et SES, a annoncé avoir signé un accord pour la conception, la construction et l'exploitation de la constellation IRIS² (*Infrastructure for Resilience, Interconnectivity and Security by Satellite*) pour le compte de l'Union européenne dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP). L'accord de concession a une durée initiale de 12 ans.

La constellation comprendra environ 290 engins spatiaux, dont 264 satellites en orbite basse (LEO) et 18 satellites en orbite moyenne (MEO), et devrait être mise en service en 2030. L'UE et les États membres seront les principaux clients de la constellation IRIS², qui offrira des solutions de communication améliorées et une connectivité haut débit aux consommateurs, aux gouvernements et aux entreprises, renforçant ainsi la souveraineté et la sécurité numériques de l'Europe. Le projet est évalué à 10,6 milliards d'euros, le financement public représentant environ 60 % du coût total du projet.

Le Groupe agira en tant que Consortium System Development Prime, l'autorité technique au sein du consortium. Le Groupe s'appuiera sur son expertise unique en matière de LEO et mettra à disposition ses droits de spectre prioritaires dans la bande Ku pour diriger la conception du segment LEO de la constellation. Le Groupe investira environ 2 milliards d'euros pour la charge utile dédiée de la constellation qu'il contrôlera et vendra directement à ses clients. Le Groupe prévoit de générer des revenus importants auprès de ses principaux clients européens ainsi que de la distribution mondiale de ses capacités LEO auprès de clients commerciaux.

2.3 MISE EN SERVICE DU SATELLITE EUTELSAT 36D ET EXTENSION DES OPERATIONS A LA POSITION 33°E

Le satellite EUTELSAT 36D a été mis en service à la position 36°E le 23 septembre 2024. Tous les services ont migré de EUTELSAT 36B vers le nouveau satellite au cours des nuits du 23 au 26 septembre.

Le satellite EUTELSAT 33E ayant atteint sa fin de vie, il a été désorbité avec succès le 23 Octobre 2024.

Le 1er Novembre, le satellite EUTELSAT 33F, ayant remplacé EUTELSAT 33E en 2023, a commencé ses opérations en orbite inclinée, permettant

l'extension de sa durée de vie pour au moins 2 ans supplémentaires.

NOTE 3. PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

3.1 BASES DE PREPARATION DES COMPTES

Les états financiers consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2024 sont établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » selon un format condensé. Les comptes présentés ne comportent pas l'intégralité des informations et des notes requises par les IFRS pour l'établissement des comptes consolidés annuels et doivent être lus en liaison avec les états financiers consolidés annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024.

Le Groupe applique depuis le 1er juillet 2024 les nouvelles normes et interprétations décrites ci-dessous et adoptées par l'Union Européenne :

- Amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers »
- Amendements à IFRS 16 – « Dettes de location dans une transaction de cession-bail »,
- Amendements à IAS 7 et IFRS 7 – « Accords de financement des fournisseurs ».

Ces nouveaux textes n'ont pas eu d'effet significatif sur les états financiers du Groupe.

Par ailleurs, les normes suivantes, applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025 n'ont pas été appliquées par anticipation :

- Amendements à IAS 21 – Effets de variations des cours des monnaies étrangères

3.2 REGLES DE PRESENTATION

3.2.1 Conversion des états financiers et transactions en devises étrangères

La monnaie de référence et de présentation des états financiers est l'euro. Les filiales situées dans des pays en dehors de la zone euro tiennent leurs comptabilités dans la devise la plus représentative de leurs environnements économiques respectifs. Les éléments bilanciaux sont convertis au taux de change de clôture. Les éléments du compte de résultat sont convertis au taux de change moyen de la période. Les écarts de conversion du bilan et du compte de résultat qui proviennent des variations de taux de change sont présentés en écarts de conversion dans les capitaux propres. Le Groupe ne consolide aucune société significative dont la devise fonctionnelle est celle d'une économie hyper inflationniste.

Les transactions libellées en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux taux de change des jours des transactions. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et de la conversion au taux de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat de change.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion des avances capitalisables consenties à des filiales étrangères et faisant partie de l'investissement net dans la filiale consolidée sont enregistrés directement en capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

La principale devise étrangère utilisée est le dollar U.S. Le taux de clôture retenu est de 1,04 dollar U.S. pour 1 euro et le taux moyen de la période est de 1,06 dollar U.S. pour 1 euro.

3.2.2 Présentation des actifs et passifs courants et non courants

Les actifs et les passifs courants sont ceux que le Groupe s'attend à réaliser, consommer ou régler durant le cycle d'exploitation normal, qui est inférieur à 12 mois. Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

3.3 JUGEMENTS COMPTABLES ET ESTIMATIONS SIGNIFICATIVES

Les estimations et les jugements sont utilisés dans les états financiers et accompagnent les notes qui sont susceptibles d'affecter l'évaluation de certains actifs, passifs, produits et charges. Ces estimations et jugements sont fondés sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment les attentes d'événements futurs susceptibles d'avoir un impact financier sur l'entité. En raison des incertitudes inhérentes à l'établissement d'estimations, les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Dans le cadre de l'établissement des états financiers consolidés semestriels condensés au 31 décembre 2024, la Direction a exercé son jugement, notamment au regard de la valeur recouvrable des actifs, de la reconnaissance du chiffre d'affaires, de l'estimation des provisions et l'appréciation des passifs éventuels, de la comptabilisation des actifs et passifs d'impôt, de l'évaluation du risque clients et la détermination de la juste valeur des actifs et passifs dans le cadre de l'affectation du prix d'acquisition de Oneweb.

3.4 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le 26 juillet 2022, Eutelsat Communications S.A. et les actionnaires clés de OneWeb ont signé un protocole d'accord, pour rapprocher les deux sociétés par échange d'actions. Eutelsat Communications S.A. a annoncé le 28 septembre 2023 que son rapprochement avec OneWeb était effectif, suite à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires d'Eutelsat, tenue le même jour.

Les travaux de l'allocation du prix d'acquisition ont été finalisés en septembre 2024 entraînant des modifications mineures par rapport à l'affectation préliminaire précédente. L'allocation du prix d'acquisition donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition de 27 millions d'euros déterminé comme suit :

Bilan OneWeb à 100%	(en millions d'euros)
Actifs non courants	2 020
Actifs courants	268
Passif non courant	(440)
Passif courant	(283)
Relation Contractuelle préexistante entre OneWeb et Eutelsat	91
JV des stocks options	12
Actifs net acquis	1 668
Prix d'acquisition	1 695
Ecart d'acquisition	27

Les principaux actifs acquis sont relatifs à une Constellation composée de 620 satellites en septembre 2023.

Les autres évolutions du périmètre de consolidation concernent l'acquisition de OneWeb India Communications Private Limited (« OneWeb India »). L'opération, finalisée le 20 septembre 2024, a permis au Groupe d'obtenir une participation de 74 % dans l'entité en échange d'un investissement dans OneWeb India d'environ 3 millions d'euros. Dans un second temps, sous réserve de l'approbation des investissements directs étrangers, des options de vente et d'achat permettront au Groupe d'acquies les 26 % restants de l'entité auprès de Bharti Airtel Limited. La juste valeur de l'option de vente est valorisée au passif du Groupe. Le Groupe a reconnu un écart d'acquisition de 1,4 million d'euros à l'issue de l'opération.

De plus, comme détaillé dans la note 2.1, le Groupe est en train de procéder à la cession des actifs passifs de ses téléports et de ses actifs SNP (*Satellite Network Portal*). En prévision de cette transaction, le Groupe a constitué deux nouvelles entités juridiques, AntennaCo Holdings SAS et AntennaCo US LLC, qui seront finalement utilisées par le Groupe pour mettre en œuvre la cession des actifs.

NOTE 4. INFORMATION SECTORIELLE

Avant la prise de contrôle de OneWeb, le Groupe considérait qu'il n'opérait que dans un seul secteur opérationnel. Il fondait son analyse sur l'appréciation des services rendus et la nature des risques associés, plutôt que sur leur destination. Il s'agissait de la fourniture de services de communications par satellite pour la vidéo, les réseaux d'entreprise et à haut débit, et les mobiles, principalement aux opérateurs de communications et diffuseurs internationaux, intégrateurs de réseaux d'entreprise et les sociétés pour leurs besoins propres.

La prise de contrôle de OneWeb le 28 septembre 2023 constitue un virage stratégique pour le Groupe. Son ambition est d'être un leader mondial dans le domaine des télécommunications spatiales offrant aux clients des services de connectivité entièrement intégrés partout dans le monde. La densité de réseau et les débits élevés des satellites GEO d'Eutelsat à faible latence associée à la large couverture de la constellation LEO de OneWeb ouvriront de nouveaux marchés et de nouvelles applications pour les clients.

L'intégration de OneWeb a entraîné des changements dans l'organisation interne du Groupe et ses offres clients intégrées intègrent de plus en plus de synergies entre les deux activités pour ses offres technologiques, commerciales et financières. Cela se reflète dans les processus de reporting interne et les indicateurs de performance suivis par le Directeur Général et le Directeur Financier, qui constituent ensemble le principal organe décisionnel opérationnel du Groupe. Le Groupe fonctionne ainsi comme un seul et même secteur opérationnel.

A ce stade les indicateurs de performance suivis par les principaux décideurs demeurent actuellement les suivants :

- Le chiffre d'affaires ;
- L'EBITDA ajusté défini comme le résultat opérationnel avant dotations aux amortissements, dépréciations d'actifs, autres produits et charges opérationnels et le taux de marge de l'EBITDA ajusté par rapport au chiffre d'affaires ;
- Les investissements bruts couvrant les acquisitions de satellites et d'autres actifs corporels ou incorporels, ainsi que les paiements liés aux dettes de location ;
- Le ratio dette nette sur EBITDA ajusté (voir Note 6.4.3 « Dette nette »).

Semestre clos au 31 décembre (€ millions)	2023	2024	Variation
<i>Produits des activités opérationnels</i>	572,6	606,2	5,9%
<i>Charges opérationnelles</i>	(207,0)	(271,3)	31,1%
EBITDA Ajusté	365,6	334,9	(8,4%)
<i>Dépréciations et amortissements</i>	(316,1)	(433,7)	37,2%
<i>Autres produits et charges opérationnels</i>	(183,9)	(690,8)	n.a.
Résultat d'exploitation	(134,4)	(789,6)	n.a.
<i>Résultat financier</i>	(60,7)	(99,1)	63,2%
<i>Impôts sur les sociétés</i>	28,5	(7,6)	n.a.
<i>Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence</i>	(23,0)	(1,0)	(95,8) %
<i>Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle</i>	(1,8)	24,0	n.a.
Part attribuable au Groupe	(191,3)	(873,2)	n.a.

Semestre clos au 31 décembre (€ millions)	2023	2024
Dette nette à la clôture	2 619,1	2 695,8

Semestre clos au 31 décembre (€ millions)	2023	2024
Acquisitions de satellites, d'autres biens et équipements et d'actifs incorporels	(294,7)	(147,1)
Encaissement des prêts ECA et autres lignes de crédit bancaires	155,0	0,0
Remboursements des prêts ECA et autres lignes de crédit bancaires	(65,1)	0,0
Dettes locatives	(19,0)	(27,6)
Cash-flow discrétionnaire	(223,9)	(174,8)

NOTE 5. ANNEXES DU COMPTE DE RESULTAT

5.1 CHIFFRE D'AFFAIRES

5.1.1 Chiffre d'affaires par application

Au 31 décembre 2024, les revenus par application sont répartis en quatre applications :

1. Vidéo, pour la diffusion et la production professionnelle de contenus visuels.
2. Services aux gouvernements, comprennent les offres adaptées aux besoins des administrations publiques.
3. Connectivité fixe, concerne les données et l'accès internet haut débit stable.
4. Connectivité mobile, pour la connectivité sans fil.

Le chiffre d'affaires par application suivant le nouveau format se présente comme suit :

(en millions d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Vidéo	331,1	309,2
Services aux gouvernements	74,2	96,4
Connectivité Fixe	94,6	118,9
Connectivité Mobile	71,2	75,3
Total Activités Opérationnelles	571,1	599,9
Autres Revenus	1,6	6,3
Total	572,6	606,2
<i>Taux de change EUR/USD</i>	<i>1,08</i>	<i>1,06</i>

Les autres revenus incluent l'effet de couverture de change du chiffre d'affaires euros/dollars qui s'élève à 0,6 million d'euros pour la période close le 31 décembre 2024 contre (1,5) million d'euros pour la période close le 31 décembre 2023.

5.1.2 Chiffre d'affaires par zone géographique

Le chiffre d'affaires par zone géographique, déterminé à partir des adresses de facturation des clients, se présente comme suit :

(en millions d'euros et pourcentage)	31-déc-23		31-déc-24	
	Montant	%	Montant	%
Régions				
France	35,4	6,2	41,9	6,9
Italie	61,5	10,7	55,5	9,2
Royaume-Uni	36,1	6,3	36,7	6,1
Europe (autres)	160,4	28,0	158,4	26,1
Amériques	124,9	21,8	134,1	22,1
Moyen-Orient	86,9	15,2	93,0	15,3
Afrique	53,7	9,4	56,1	9,3
Asie	14,8	2,6	29,2	4,8
Autres	(1,0)	(0,2)	1,2	0,2
Total	572,6	100,0	606,2	100,0

5.2 CHARGES OPERATIONNELLES

Les coûts des opérations de 122,2 millions d'euros incluent principalement les coûts de personnel et les autres coûts liés au contrôle et à l'exploitation des satellites, ainsi que les primes d'assurance-vie en orbite des satellites au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2023, ils s'élevaient à 89,2 millions d'euros.

Les frais commerciaux et administratifs de 149,1 millions d'euros comprennent essentiellement les coûts du personnel administratif et commercial, l'ensemble des dépenses de marketing et de publicité ainsi que les frais généraux rattachés au 31 décembre 2024. Au 31 décembre 2023, ils s'élevaient à 117,8 millions d'euros.

Les charges opérationnelles relatives aux dépréciations sur les créances commerciales et les actifs sur contrats clients s'élevaient à 10,3 millions d'euros au 31 décembre 2024 (contre 7 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2023).

5.3 REMUNERATION EN ACTIONS ET ASSIMILES

En complément des plans en vigueur au sein du Groupe au 30 juin 2024, le Groupe a octroyé deux nouveaux plans d'actions, l'un réglé en trésorerie et l'autre en actions, le 21 novembre 2024. L'attribution de ces actions est soumise à une condition de présence et à l'atteinte de conditions de performance.

La charge relative aux rémunérations en actions (hors charges sociales) s'élève à 1,6 million d'euros pour le semestre clos le 31 décembre 2024 contre 1 million d'euros pour le semestre clos le 31 décembre 2023.

5.4 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

(En millions d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Autres produits opérationnels	9,2	1,0
Autres charges opérationnelles	(193,1)	(691,8)
Total	(183,9)	(690,8)

Au 31 décembre 2024, les autres produits opérationnels sont principalement liés au produit complémentaire au titre de la bande C. Les autres charges opérationnelles incluent principalement la dépréciation du goodwill pour 535 millions d'euros, les dépréciations sur les satellites pour 117 millions d'euros, des coûts relatifs à l'abandon d'un projet d'investissement pour 19 millions d'euros ainsi que des coûts consécutifs aux changements de périmètres pour 12,7 millions d'euros, notamment relatifs à l'acquisition OneWeb au cours de l'exercice précédent, et au projet de vente d'actifs d'infrastructures terrestres passives pour cet exercice.

Au 31 décembre 2023, les autres produits opérationnels comprennent 7,2 millions d'euros de reprise de dépréciation sur la valeur des satellites AT1, AT2, 53A et 65WA ainsi que sur la cession de BBO réalisé au 30 juin 2024 et 1,7 millions d'euros complémentaires au titre de la bande C. Les autres charges opérationnelles incluent principalement les coûts relatifs à l'opération de rapprochement et d'intégration avec OneWeb pour 28,5 millions d'euros, les dépréciations sur les satellites pour 84,2 millions d'euros et des coûts de restructuration pour 2,8 millions d'euros, ainsi que la remise à la juste-valeur des 22,91% détenue par Eutelsat SA pour 77,6 millions d'euros.

5.5 RESULTAT FINANCIER

(en millions d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Charges d'intérêts après couverture	(53,4)	(79,8)
<i>Dont intérêts sur dettes locatives</i>	(9,8)	(12,6)
Frais d'émission d'emprunt & commissions	(7,7)	(7,5)
Intérêts capitalisés	3,3	1,7
Coût de la dette brute	(57,8)	(85,6)
Produits financiers	2,7	1,9
Coût de la dette nette	(55,1)	(83,7)
Variation des instruments financiers dérivés	1,2	(19,1)
Résultat de change	3,8	13,4
Autres	(10,5)	(9,7)
Résultat financier	(60,7)	(99,1)

La charge d'intérêts au 31 décembre 2024 a évolué compte-tenu de l'évolution des taux d'intérêts sur la période.

Le montant des intérêts capitalisés est dépendant de l'avancement et du nombre des programmes de constructions satellitaires constatés au cours de la période concernée. Le taux d'intérêt retenu pour la détermination des charges d'intérêts capitalisables est de 4,84% au 31 décembre 2024 contre 3,39% au 31 décembre 2023.

La variation des instruments financiers dérivés est relative aux dérivés qualifiés en couverture de juste valeur. L'évaluation à la valeur de marché de ces dérivés s'élèvent au 31 décembre 2024 à -19,1 millions d'euros contre 1,2 million d'euros à fin décembre 2023.

5.6 IMPOT SUR LES SOCIETES

La ligne « Impôts sur les sociétés » comprend l'impôt exigible et les impôts différés des sociétés consolidées. Pour le périmètre historique Eutelsat, et conformément à la norme IAS 34, l'évaluation de la charge d'impôt intermédiaire au 31 décembre est calculée en appliquant au résultat avant impôt de la période le taux effectif annuel moyen d'impôt sur le résultat estimé pour l'exercice. En revanche, au vu de la faible matérialité de l'impôt du fait de la non-reconnaissance d'un impôt différé actif sur les pertes fiscales constatées au Royaume-Uni, les impacts du sous palier OneWeb ont été pris sur la base des montants réels à fin décembre.

Au 31 décembre 2024, le taux d'impôt effectif ressort à -0,9% (contre 14,6% au 31 décembre 2023). Ce taux intègre la non reconnaissance des impôts différés actifs relatifs aux pertes constatées en France et au Royaume-Uni, l'impact net du mécanisme d'exonération de la part des bénéficiaires de la société Eutelsat S.A. attribuée aux satellites de la société exploités hors de France (article 247 du CGI introduit par la loi de finances 2019) incluant la charge Pilier Deux y afférente, l'effet des taux d'imposition des filiales étrangères ainsi que les impacts des dépréciations sur les satellites du Groupe, notamment ceux de l'arc Satmex. Le taux d'impôt effectif au 31 décembre 2024 inclut également un effet significatif lié à la dépréciation du goodwill comptabilisé chez Eutelsat SA auquel aucun effet impôt n'est associé.

L'accord Pilier Deux de l'OCDE vise à garantir que les sociétés multinationales paient un taux d'imposition effectif minimum de 15 % dans chaque juridiction où il est présent et de nombreux pays ont lancé des procédures législatives pour adopter ces règles. La France a transposé la directive sur la fiscalité minimale (2022/2523) en droit interne dans sa loi de finances pour 2024 publiée le 30 décembre 2023 (loi n° 2023-1322), rendant la législation Pilier Deux applicable à compter du 1er janvier 2024. La France étant la juridiction d'Eutelsat Communications S.A., la société mère ultime du Groupe Eutelsat, les règles françaises de mise en œuvre de Pilier Deux sont en vigueur à compter de l'exercice en cours ouvert le 1er juillet 2024.

Le Groupe est en train de finaliser son évaluation de l'impact de la législation française et des autres législations nationales relatives à Pilier Deux sur ses opérations en vue de sa clôture annuelle au 30 juin 2024. L'évaluation du Groupe comprend l'analyse de l'articulation des règles fiscales françaises avec la nouvelle législation Pilier Deux et l'identification des juridictions dans lesquelles le Groupe aurait un taux d'imposition effectif Pilier Deux inférieur à 15 %.

Les travaux de l'OCDE sont toujours en cours, notamment sur le sujet spécifique de l'application de Pilier Deux aux activités d'exploitation de satellites. Pour les comptes semestriels au 31 décembre 2024, le Groupe a pris en compte un impact Pilier Deux relatif à la part des bénéficiaires de la société Eutelsat S.A. attribuée à ses satellites exploités hors de France en appliquant une approche conservatrice, dans l'attente de précisions de l'OCDE et des pouvoirs publics.

5.7 RESULTAT PAR ACTION

Le tableau ci-dessous présente la réconciliation entre le résultat net et les résultats nets (de base et dilué) revenant aux actionnaires utilisés pour le calcul des résultats par action (de base et dilué).

(en millions d'euros)	31 décembre 2023	31 décembre 2024
Résultat net	(189,5)	(897,3)
Quote-part de résultat des filiales rétrocédée aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)	24,0
Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action	(191,3)	(873,2)
Nombre moyen d'actions de base	361 629 294	474 762 168
Résultat par action de base et dilué	(0,529)	(1,839)
Nombre moyen d'actions dilués	362 385 814	475 518 688
Résultat par action dilué	(0,528)	(1,836)

NOTE 6. NOTES ANNEXES DU BILAN

6.1 ACTIFS IMMOBILISES

6.1.1 Ecarts d'acquisition et immobilisations incorporelles

Les écarts d'acquisition et les immobilisations incorporelles ont évolué comme suit au cours de la période :

(en millions d'euros)	Écarts d'acquisition	Contrats clients et relations associées	Marque Eutelsat	Autres immobilisations incorporelles	Total
Immobilisations brutes					
Valeur brute au 30 juin 2024	1 303,3	1 137,3	40,8	772,0	3 253,4
Acquisitions	0,0	0,0	0,0	5,8	5,8
Transferts	0,0	0,0	0,0	34,7	34,7
Variations de change	10,3	6,1	0,0	10,7	27,2
Cessions et mises au rebut	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Entrée de périmètre à la valeur nette (1)	14,2	0,0	0,0	(7,3)	6,9
Sortie de Périmètre	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Valeur brute au 31 décembre 2024	1 327,8	1 143,4	40,8	815,9	3 327,9
Amortissements et dépréciations					
Amortissements cumulés au 30 juin 2024	-	(1 088,6)	-	(388,6)	(1 477,2)
Dotations aux amortissements	0,0	(24,3)	0,0	(48,4)	(72,8)
Dépréciations (2)	(535,0)	0,0	0,0	0,0	(535,0)
Reprises (cessions et mises au rebut)	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)
Variations de change	0,0	(5,8)	0,0	(2,9)	(8,8)
Transferts et autres	0,0	0,0	0,0	(0,0)	(0,0)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2024	(535,0)	(1 118,7)	0,0	(440,0)	(2 093,7)
Valeur nette au 30 juin 2024	1 303,3	48,7	40,8	383,4	1 776,2
Valeur nette au 31 décembre 2024	792,8	24,7	40,8	375,9	1 234,2

(1) L'entrée de périmètre est relative aux logiciels, droits d'utilisation, concessions et brevets apportés par OneWeb.

(2) Montant correspondant à la dépréciation sur l'écart d'acquisition de l'activité géostationnaire.

Écart d'acquisition

L'écart d'acquisition historique du Groupe, c'est-à-dire avant la prise de contrôle de OneWeb, résulte des acquisitions liées aux activités satellites géostationnaires. Cet écart d'acquisition est donc suivi sur la base des flux de trésorerie issus de l'activité satellites géostationnaires.

L'acquisition de OneWeb a donné lieu à la reconnaissance d'un écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 27 millions d'euros.

Au 31 décembre 2024, dans le cadre de la préparation des comptes semestriels, des indicateurs de dépréciation ont été constatés liés à des facteurs de marché externes, notamment l'environnement concurrentiel, et au fait que les actifs nets des unités génératrices de trésorerie (« UGT ») du Groupe excèdent la capitalisation boursière du Groupe.

À ce titre, le groupe a effectué :

- Un premier test considérant les actifs et la valeur recouvrable des activités satellites géostationnaires du Groupe (« Test de dépréciation de l'écart d'acquisition GEO »),

- Un second test considérant les actifs et la valeur recouvrable des activités satellites en orbite basse du Groupe (« Test de dépréciation de l'écart

d'acquisition LEO »).

Les résultats de ces tests sont présentés ci-dessous.

- Test de dépréciation de l'écart d'acquisition GEO

Les prévisions utilisées se sont appuyées sur le plan d'affaires à cinq ans du Groupe approuvé par le Conseil d'Administration du 13 février 2025 couvrant la période allant jusqu'à l'exercice 2028-29. La période a été étendue à l'exercice 2035 sur la base d'une hypothèse de croissance nulle à l'infini, et incluait une valeur terminale calculée, à ce stade, sur la base d'un modèle de revenu. Le Groupe considère pertinent d'utiliser des projections au-delà de cinq ans au vu de la visibilité à long terme dont il dispose sur une partie significative de son activité et de son profil de croissance attendu que le plan à long terme permet de mieux appréhender.

Le taux d'actualisation appliqué est un WACC (*Weight Average Cost of Capital*) de 8,2%. Les principales hypothèses opérationnelles impactant la valeur recouvrable des actifs sont le niveau d'EBITDA, et les dépenses d'investissement nécessaires à la réalisation des flux de trésorerie supposés dans la prévision. Les hypothèses opérationnelles du plan à long terme se fondent sur des modèles de marché internes d'évolution de la croissance de l'activité du Groupe et sur des données de marché fournies par des experts indépendants.

Le test de dépréciation de l'écart d'acquisition de GEO réalisé au 31 décembre 2024 a donné lieu à une dépréciation de 535 millions d'euros. La dépréciation est due aux prévisions de flux de trésorerie adoptées par le Groupe dans son plan quinquennal, reflétant les flux de trésorerie futurs inférieurs que le Groupe s'attend à pouvoir générer à partir de ses actifs existants. Cela reflète une concurrence accrue sur le marché de la connectivité et une réduction plus importante qu'attendue de la demande du marché pour les services vidéo, qui ont un impact plus significatif dans les prévisions les plus récentes du Groupe. Cela étant cohérent avec l'impact déjà constaté par le Groupe sur les taux de renouvellement des clients Vidéo et le transfert de la demande des services de connectivité GEO vers LEO.

- Test de dépréciation de l'écart d'acquisition de LEO

Le Groupe a calculé la valeur recouvrable de l'UGT LEO sur la base d'un flux de trésorerie actualisé. Le Groupe a conclu que les prévisions de flux de trésorerie pouvaient être estimées jusqu'à 2040, y compris le plan quinquennal approuvé par le Conseil jusqu'en 2028-29. Cette prévision approuvée par le conseil d'administration a été prolongée sur la base d'informations connues liées aux plans futurs du Groupe, y compris le projet IRIS². Cette période de prévision prolongée reflète le cycle d'investissement à long terme lié à l'activité du Groupe, notamment dans le cadre du projet IRIS². Pour déterminer la valeur d'utilité, une valeur terminale est incluse en 2040 sur la base du remplacement présumé de la constellation à perpétuité. Un taux de croissance de 3,5 % est inclus dans ce calcul et le taux d'actualisation utilisé est de 13,2 %.

Les prévisions sur lesquelles reposent le test de dépréciation supposent à court et moyen terme une augmentation continue des revenus LEO en ligne avec le plan quinquennal approuvé par le conseil et corrélées à plus long terme avec la croissance du marché LEO. Pour atteindre ces prévisions, la société devra conclure avec succès des contrats pour 340 satellites supplémentaires afin de prolonger la durée de vie de la constellation existante, achever le programme IRIS², atteindre la maturité technologique afin de réduire les coûts de la capacité, et obtenir les financements associés pour tous les investissements.

Le résultat de ce test n'a identifié aucune dépréciation, le calcul indiquant une marge de manœuvre de 39,9 millions d'euros.

Le test est particulièrement sensible au taux d'actualisation appliqué (un WACC de 13,2%), au taux de croissance appliqué (3,5%) et le coût de la capacité en valeur terminale (1 m€/Gbit/s). Les analyses de sensibilité à ce paramètre sur la dépréciation des actifs de cette UGT sont les suivantes :

Taux du WACC	12,0%	12,5%	13,0%	13,2%	13,5%	14,0%	14,5%
Marge de manœuvre en millions d'euros (« Headroom »)	1008,3	565,9	180,3	39,9	(157,5)	(454,8)	(717,5)
Taux de croissance	2,00%	2,50%	3,00%	3,50%	4,00%	4,50%	5,00%
Marge de manœuvre en millions de d'euros (« Headroom »)	(313,2)	(206,5)	(89,3)	39,9	183,2	343,0	522,2
Coût de la capacité (M€/Gbit/s*) – Valeur terminale	-15%	-10%	-5%	1,00	+5%	+10%	+15%
Marge de manœuvre en millions d'euros (« Headroom »)	246,1	176,9	108,2	39,9	(28,1)	(95,7)	(163,1)

* Gbit/s (Gigabits par seconde) fait référence à l'unité de taux de transfert de données.

Actifs amortissables

- Satellites Géostationnaires

Concernant les tests de dépréciation réalisés sur les UGT positions orbitales géostationnaires au 31 décembre 2024, les flux de trésorerie utilisés sont basés sur la période du plan d'affaires à cinq ans actualisés du Groupe approuvé par le Conseil d'Administration le 13 Février 2025, puis sur les flux de trésorerie étendus jusqu'à la fin de vie de chaque satellite sur la base d'un taux de croissance normatif.

Au 31 décembre 2024, ces tests ont conduit à la comptabilisation d'une charge de dépréciation de 117 millions sur les satellites géostationnaires dont 115 millions sur les satellites géostationnaires en propriété (cf. Note 6.1.2 « Immobilisations corporelles et immobilisations en cours ») et 2 millions sur les droits d'utilisation (cf. Note 6.1.3 « Droits d'utilisation sur contrats de location »). Au 31 décembre 2023, la charge de dépréciation était de 84 millions sur les satellites géostationnaires en propriété. Les dépréciations comptabilisées reflètent l'insuffisance des flux de trésorerie actualisés prévus par rapport aux valeurs comptables des actifs pour certaines positions orbitales du Groupe. Cela reflète le fait que pour ces positions orbitales, les prévisions les plus récentes du Groupe indiquaient des flux de trésorerie opérationnels inférieurs, notamment en raison des forces concurrentielles du marché qui se sont renforcées au cours de la période.

- Constellation en orbite basse

La valeur comptable de la constellation en orbite basse du groupe a été déterminée au moment de l'allocation du prix d'acquisition à partir d'un coût de remplacement. Cette valeur est ensuite dépréciée sur la durée de vie de chaque satellite.

L'investissement continu dans cette constellation jusqu'au démarrage de la constellation d'IRIS² est indispensable pour maintenir les droits de priorité auprès de l'Union internationale des télécommunications (UIT). Le groupe s'attendant à opérer les satellites de façon continue, la durée de vie de l'UGT est considérée comme infinie. Par conséquent, la valeur recouvrable de la constellation a été appréciée au travers d'un seul et unique test de l'UGT LEO incluant l'écart d'acquisition de OneWeb et reflétant la stratégie du groupe à long terme.

6.1.2 Immobilisations corporelles et immobilisations en cours

Les immobilisations corporelles et immobilisations en cours ont évolué comme suit au cours de la période :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Immobilisations brutes				
Valeur brute au 30 juin 2024	7 332,7	826,4	833,4	8 992,6
Acquisitions	1,1	10,2	93,1	104,4
Cessions	0,0	(4,4)	(8,4)	(12,8)
Mises au rebut (1)	(213,0)	(0,9)	0,0	(213,9)
Variation de change	40,2	20,8	1,9	62,9
Entrée de périmètre à la valeur nette	(4,8)	20,2	(0,0)	15,4
Transferts et autres (2)	239,9	319,1	(583,0)	(24,0)
Valeur brute au 31 décembre 2024	7 396,2	1 191,3	337,0	8 924,5
Amortissements et dépréciations				
Amortissements cumulés au 30 juin 2024	(3 708,4)	(463,2)	-	(4 171,3)
Dotations aux amortissements	(257,1)	(66,6)	0,0	(323,6)
Dépréciations	(114,7)	3,0	0,0	(111,8)
Reprises (cessions)	0,0	0,0	0,0	0,0
Reprises (mises au rebut) (1)	208,6	1,0	0,0	209,5
Variations de change	(17,8)	(3,7)	0,0	(21,5)
Transfert et autres (2)	(10,6)	0,2	0,0	(10,4)
Amortissements cumulés au 31 décembre 2024	(3 900,0)	(529,3)	0,0	(4 429,3)
Valeur nette au 30 juin 2024	3 624,5	363,3	833,5	4 821,3
Valeur nette au 31 décembre 2024	3 496,3	661,9	337,0	4 495,2

(1) La mise au rebut et la reprise de dépréciation associée est principalement liée à l'arrêt du Satellite E33E (voir note 2.3).

(2) Les montants de transferts et autres variations sont principalement liés à la mise en service du satellite E36D comme décrit au paragraphe 2.3, ainsi qu'aux investissements du réseau terrestre de l'activité en orbite basse.

Les dates de livraison attendues des satellites en cours de construction à la date d'arrêt des comptes sont les suivantes :

Projets	Années
Flexsat America E113WX	Année calendaire 2028
Flexsat Asia E119A, en coopération avec l'opérateur Thaicom	Année calendaire 2028

6.1.3 Droits d'utilisation sur contrats de location

Les droits d'utilisation ont évolué comme suit sur la période close au 31 décembre 2024 :

(en millions d'euros)	Satellites	Autres Immobilisations corporelles	Total
Immobilisations brutes			
Valeur brute au 30 juin 2024	749,1	210,3	959,3
Nouveaux contrats	0,0	4,3	4,3
Modifications de contrats et résiliations anticipées de contrats	(9,3)	(3,2)	(12,5)
Mises au rebut	0,0	0,0	0,0
Variation de change	0,0	3,9	3,9
Entrée de périmètre	0,0	1,1	1,1
Valeur brute au 31 décembre 2024	739,8	216,6	956,3
Amortissements et dépréciations			
Amortissements et dépréciations cumulés au 30 juin 2024	(478,6)	(51,6)	(530,2)
Dotations aux amortissements	(22,8)	(15,0)	(37,8)
Dépréciations	(2,5)	0,0	(2,5)
Reprises (modifications et résiliations anticipées de contrats)	5,5	2,7	8,2
Reprises (mise au rebut)	0,0	0,0	0,0
Variations de change	0,0	(0,8)	(0,8)
Amortissements et dépréciations cumulés au 31 décembre 2024	(498,4)	(64,7)	(563,1)
Valeur nette au 30 juin 2024	270,4	158,7	429,1
Valeur nette au 31 décembre 2024	241,4	151,8	393,2

Les droits d'utilisation des satellites portent essentiellement sur les contrats de location Express AT1, Express AT2, Express AM6, Express 36C et Astra 2G. Les durées de location sur ces contrats couvrent la durée de vie attendue de ce type de satellite, et à ce titre, aucun de ces contrats ne comporte d'options d'achat au terme du contrat. Aucune option de renouvellement n'a été retenue pour établir la durée des contrats de location.

6.1.4 Engagements d'achats (hors-bilan)

En complément des éléments comptabilisés au bilan, le Groupe est engagé auprès de fournisseurs pour l'acquisition d'immobilisations (satellites et autres immobilisations) et la réalisation de prestations de services pour un montant total de 517,1 millions d'euros au 31 décembre 2024.

L'échéancier au 31 décembre 2024 des paiements futurs au titre de ces engagements s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2024
Echéance à moins de 1 an	81,4
Entre 1 et 2 ans	323,8
Entre 2 et 3 ans	27,7
Entre 3 et 4 ans	12,3
Echéance à plus de 4 ans	71,9
Total	517,1

6.2 TITRES MIS EN EQUIVALENCE

Au 31 décembre 2024, les titres des sociétés mises en équivalence correspondent à la quote-part du Groupe dans la société First Tech Web.

(En millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Participations à l'ouverture	501,2	12,1
Variation de périmètre	(487,0)	0,0
Acquisitions de titres	0,0	0,0
Cession de titres	(69,0)	0,0
Entrée de périmètre	78,1	0,0
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	(22,5)	(1,0)
Ecart de conversion	11,4	0,2
Participations à la clôture	12,1	11,4

6.3 CREANCES, ACTIFS ET PASSIFS SUR CONTRATS CLIENTS ET COUTS D'OBTENTION ET D'EXECUTION DES CONTRATS

Les créances clients, actifs et passifs de contrats clients se synthétisent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Actifs		
Créances clients et comptes rattachés	273,7	319,0
Actifs sur contrats clients	44,6	52,1
Coûts d'exécution des contrats	0,0	0,0
Coûts d'obtention des contrats	4,9	4,9
Total actifs courants et non courants	323,2	375,9
<i>Dont part non courante</i>	37,4	40,7
<i>Dont part courante</i>	285,7	335,2
Passifs		
Passifs financiers - Garanties et engagements reçus	17,9	17,6
Passifs de contrats clients	563,3	565,3
Total passifs courants et non courants	581,2	582,9
<i>Dont part non courante</i>	452,6	436,1
<i>Dont part courante</i>	128,6	146,8

6.3.1 Créances clients

Les créances clients échues et non échues se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Créances non échues	134,5	143,2
Créances échues entre 0 et 90 jours	55,9	74,0
Créances échues entre 90 et 365 jours	53,8	57,7
Créances échues depuis plus de 365 jours	143,5	159,7
Dépréciation	(114,0)	(115,7)
Total	273,7	319,0

Les dépréciations des créances clients ont évolué comme suit au cours de la période :

(en millions d'euros)	Total
Valeur au 30 juin 2024	114,0
Dotations (reprises) nettes	10,2
Reprises utilisées	(9,2)
Variations de change	0,7
Valeur au 31 décembre 2024	115,7

Le montant de la provision pour les créances clients est de 115,7 millions d'euros au 31 décembre 2024 contre 114 millions d'euros au 30 juin 2024. L'augmentation de 1,7 million d'euros de provision s'explique principalement par 10,2 millions d'euros de provision additionnelle, diminuée par une reprise de 9,2 millions d'euros pour utilisation.

6.4 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

6.4.1 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se présentent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Équivalents de trésorerie	417,3	476,2
Trésorerie	420,1	216,7
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	837,4	692,9

6.4.2 Dettes financières

Les dettes financières se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Taux	30 juin 2024	31 décembre 2024	Échéance
Crédit <i>in fine</i> BEI	1,26%	200,0	200,0	Décembre 2028
Crédit <i>in fine</i> 2027	Variable	400,0	400,0	Juin 2027
Emprunt obligataire 2025	2,00 %	177,0	0,0	Octobre 2025
Emprunt obligataire 2027	2,25 %	600,0	600,0	Juillet 2027
Emprunt obligataire 2028	1,50 %	600,0	600,0	Octobre 2028
Emprunt obligataire 2029	9,75 %	600,0	600,0	Avril 2029
Emprunt amortissable Exim India	Variable	88,0	79,1	Novembre 2029
Ligne de financement Capex				
	2,56%	75,0	75,0	Juin 2026
	Variable	53,0	53,0	Juin 2026
	Variable	53,0	53,0	Juin 2027
Sous-total des dettes (part non courante)		2 845,7	2 660,1	
Frais et primes d'émission		(23,7)	(20,6)	
Total des dettes (part non courante)		2 822,0	2 639,5	
Emprunt obligataire 2025	2,00 %	0,0	176,6	Octobre 2025
Ligne de financement Capex	2,15%	50,0	50,0	Juin 2025
	Variable	53,0	53,0	Juin 2025
Emprunt amortissable Exim India	Variable	0,0	11,3	Septembre et décembre 2025
Ligne de financement d'exploitation	8,50% à 8,55%		9,3	Mars 2025
Intérêts courus non échus		38,7	25,3	
Total des dettes (part courante)		141,7	325,4	
Total		2 963,7	2 964,9	

À l'exception des lignes de financement de 94,4 millions USD consentie par l'Exim India à la société Network Access Associates Ltd et de 865 millions INR (9,3 millions d'euros) consentie par des banques indiennes à OneWeb India, appartenant au périmètre OneWeb, la totalité des dettes financières externes du Groupe Eutelsat sont libellées en euros.

Le crédit *in fine* et les lignes de financement Capex d'Eutelsat SA sont assortis d'un covenant financier qui prévoit un rapport entre l'endettement total net et EBITDA ajusté inférieur ou égal à 4.00 pour 1.

Eutelsat Communications a également obtenu de ses prêteurs un relèvement du ratio de dette nette sur EBITDA ajusté de 4.00 à 4.75 pour les dates de test du 30 juin 2023, du 31 décembre 2023, du 30 juin 2024 et du 31 décembre 2024, puis à 4.50 pour les dates de test du 30 juin 2025 et du 31 décembre 2025 et à 4.00 pour les dates de test du 30 juin 2026, du 31 décembre 2026 et du 30 juin 2027.

Les covenants des crédits *in fine* prévoient pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A. ou d'Eutelsat Communications.

Les obligations émises par la société Eutelsat SA sont également assorties d'un covenant qui prévoit pour chaque prêteur la possibilité de demander le remboursement anticipé de l'intégralité des sommes dues en cas d'un changement de contrôle d'Eutelsat S.A. ou d'Eutelsat Communications accompagné d'une dégradation de la notation d'Eutelsat S.A.

Au 31 décembre 2024, le Groupe respecte l'ensemble des covenants bancaires.

A l'exception de la ligne de financement de 94,4 millions USD consentie par l'Exim India à la société Network Access Associates Ltd, qui bénéficie d'une garantie consentie par Eutelsat Communications, et de 865 millions INR (9,3 millions d'euros) consentie par des banques indiennes à OneWeb India qui bénéficie d'une sûreté en espèces, les contrats de crédit ne comportent ni garantie du Groupe ni nantissement d'actifs au profit des prêteurs mais comportent des clauses restrictives (sous réserve d'exceptions usuelles prévues dans ce type de contrat de prêt) limitant la capacité d'Eutelsat Communications et de ses filiales, notamment à consentir des sûretés, contracter des dettes supplémentaires, céder des

actifs, s'engager dans des fusions, des acquisitions, des ventes d'actifs et des opérations de crédit-bail (à l'exception de celles réalisées à l'intérieur du Groupe et expressément prévues dans le contrat de prêt) et modifier la nature de l'activité de la Société et de ses filiales.

En date du 15 novembre 2024, Eutelsat Communications, Eutelsat SA et Network Access Associates Ltd ont obtenu formellement des différents groupes de prêteurs concernés, l'autorisation de procéder aux opérations de cession partielle des infrastructures passives du segment sol. A la suite de l'obtention de ces accords, Eutelsat Group a exercé le 2 décembre 2024 l'option de vente signée avec le fonds EQT Infrastructure VI (EQT) le 9 août 2024 portant sur une participation majoritaire dans une entité nouvellement créée qui sera dotée de ses actifs d'infrastructures terrestres passives. L'exercice de l'option a conduit à la signature d'un contrat de cession d'actions (SPA) entre Eutelsat et EQT.

Les contrats de crédit comportent un engagement de conserver des polices d'assurance « Lancement plus un an » pour tout satellite localisé à 13° Est et, pour tout autre satellite, l'engagement de ne pas avoir plus d'un seul satellite qui ne soit pas couvert par une police d'assurance lancement.

Par ailleurs, le Groupe dispose au 31 décembre 2024 de lignes de crédit actives d'un montant total non tiré de 550 millions d'euros (550,0 millions d'euros au 30 juin 2024). Ces lignes sont assorties de covenants bancaires de même type que ceux existants sur le crédit in fine et les lignes de financement Capex.

L'échéancier des dettes, hors frais et primes d'émission et intérêts courus non échus, au 31 décembre 2024 est le suivant :

(en millions d'euros)	Montant	Échéance à moins de 1 an	Échéance à plus de 1 an et à moins de 5 ans	Échéance à plus de 5 ans
Crédit <i>in fine</i> 2027	400,0	-	400,0	-
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	-	200,0	-
Ligne de financement d'exploitation	9,3	9,3	-	-
Ligne de financement Capex	284,0	103,0	181,0	-
Crédit Exim India	90,4	11,3	79,1	-
Emprunt obligataire 2025	176,6	176,6	-	-
Emprunt obligataire 2027	600,0	-	600,0	-
Emprunt obligataire 2028	600,0	-	600,0	-
Emprunt obligataire 2029	600,0	-	600,0	-
Total	2960,2	300,2	2660,1	-

6.4.3 Dette nette

La dette nette se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Crédit <i>in fine</i>	400,0	400,0
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0	200,0
Emprunts obligataires	1976,6	1976,6
Ligne de financement Capex	284,0	284,0
Ligne de financement d'exploitation	0,0	9,3
Crédit Exim India	88,0	90,4
Part change du <i>cross currency swap</i>	23,5	42,8
Dettes locatives	409,3	385,7
Dette brute	3 381,4	3 388,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(837,4)	(692,9)
Dette nette	2 544,0	2 695,8

L'évolution de la dette entre le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2024 se présente comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2024	Flux de trésorerie	Flux non cash	Entrée de périmètre	Effets de change	Variation de juste valeur et autres	31 décembre 2024
Crédit <i>in fine</i>	400,0						400,0
Crédit <i>in fine</i> BEI	200,0						200,0
Emprunts obligataires	1 976,6						1 976,6
Ligne de financement Capex	284,0						284,0
Part change du cross currency swap	23,5					19,3	42,8
Crédit Exim India	88,0				2,4		90,4
Ligne de financement d'exploitation		(0,1)		9,4	0,0		9,3
Dettes locatives	409,3	(27,6)	0,0	0,8	3,2		385,7
Total	3 381,4	(27,7)	0,0	10,2	5,6	19,3	3 388,8

6.4.4 Autres actifs et passifs financiers

Les autres actifs financiers se détaillent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Titres de participation non consolidés	5,5	3,7
Instruments financiers dérivés	0,3	1,0
Autres actifs financiers	96,3	120,0
Total	102,1	124,7
<i>Dont part courante</i>	6,5	16,1
<i>Dont part non courante</i>	95,6	108,5

Les autres passifs financiers se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Dettes locatives	412,3	388,2
Autres créditeurs	65,5	77,8
Dettes sur immobilisations	52,5	57,9
Instruments financiers dérivés	41,7	76,8
Dettes sociales	78,2	64,0
Dettes fiscales	21,4	19,0
Total	671,6	683,6
<i>Dont part courante</i>	281,6	306,1
<i>Dont part non courante</i>	390,0	377,5

Au fur et à mesure de la construction de certains satellites, des acceptations de jalons entraînent la reconnaissance d'une immobilisation en cours et d'une dette fournisseurs.

6.4.5 Instruments financiers dérivés

Les valorisations des instruments financiers dérivés qui font l'objet d'une évaluation par un expert indépendant, sont rapprochées des valorisations transmises par les contreparties bancaires. Le tableau ci-après présente les montants contractuels ou notionnels ainsi que les justes valeurs des instruments financiers dérivés par type de contrat.

(en millions d'euros)	Notionnels		Justes valeurs		Variation de juste valeur sur la période	Impact résultat (hors coupons)	Impact capitaux propres (hors coupons)
	30 juin 2024	31 décembre 2024	30 juin 2024	31 décembre 2024			
Vente à terme et swap de change qualifiés en CFH	120,0	115,4	(0,3)	(4,3)	(3,9)		(3,9)
Cross Currency Swap qualifiés en NIH	635,5	651,3	(38,9)	(50,2)	(11,3)		(11,3)
Vente à terme et swap de change qualifiés en FVH	201,0	504,8	(2,2)	(21,3)	(19,1)	(19,1)	
Total des instruments de change	956,5	1 271,5	(41,4)	(75,8)	(34,3)	(19,1)	(15,2)

Le Groupe met en place des instruments financiers (ventes à terme et swaps de change) afin de couvrir ses expositions futures. Ces dérivés sont qualifiés de couverture de flux de trésorerie futurs. La variation de juste valeur sur la période de -3,9 millions d'euros est comptabilisée en capitaux propres.

Le cross currency swap est qualifié de couverture d'investissement net à l'étranger, ainsi la variation de juste valeur est comptabilisée directement en capitaux propres pour -11,3 millions d'euros. Les intérêts payés sont également comptabilisés en capitaux propres.

Le Groupe met en place des instruments financiers (ventes à terme et swaps de change) afin de couvrir ses financements intragroupes. Ces instruments sont qualifiés de couverture de la juste valeur. La variation de juste valeur sur la période de -19,1 millions d'euros est comptabilisée en résultat.

6.5 JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur est le montant pour lequel un actif financier pourrait être échangé, ou un passif éteint, entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale.

A l'exception des emprunts obligataires et des instruments financiers dérivés, la valeur comptable des passifs financiers constitue une approximation satisfaisante de leur juste valeur.

Les justes valeurs des emprunts obligataires de niveau 1 (prix coté sur un marché) se présentent comme suit :

(En millions d'euros)	30 juin 2024	31 décembre 2024
Emprunt obligataire 2025	170,4	171,8
Emprunt obligataire 2027	529,2	507,1
Emprunt obligataire 2028	486,0	448,3
Emprunt obligataire 2029	627,0	567,9
Total	1 812,6	1 695,1

6.6 CAPITAUX PROPRES

6.6.1 Capital social et primes liées au capital social

Au 30 juin 2024, le capital social d'Eutelsat Communications S.A. était composé de 475 178 378 actions, d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 31 décembre 2024, le capital social d'Eutelsat Communications S.A. est composé de 475 178 378 actions, d'une valeur nominale de 1 euro.

À cette même date, le Groupe détient 391 814 actions propres d'un montant de 1,1 millions d'euros acquises dans le cadre d'un contrat de liquidité (497 082 actions propres d'un montant de 2,0 millions d'euros au 30 juin 2024). L'ensemble de ces actions est présenté en déduction des capitaux propres.

6.6.2 Dividendes

Le Groupe n'a pas proposé de distribution à l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 novembre 2024.

6.6.3 Variation de la réserve de réévaluation des instruments dérivés

La réserve de réévaluation des instruments dérivés qualifiés de couverture a évolué comme suit sur la période :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2024	37,5
Variations de juste valeur en capitaux propres recyclables en résultat net d'impôt	(0,6)
Solde au 31 décembre 2024	36,9

La réserve de réévaluation des instruments dérivés n'inclut pas de déboucement de couverture d'investissement net à l'étranger.

6.6.4 Réserves de conversion

La réserve de conversion a évolué comme suit sur la période :

(en millions d'euros)	Total
Solde au 30 juin 2024	193,0
Variation nette sur la période nette d'impôt	20,5
Solde au 31 décembre 2024	213,5

La principale devise générant des écarts de conversion est le dollar US.

La réserve de conversion au 31 décembre 2024 inclut (50,3) millions d'euros au titre du cross currency swap documenté en couverture d'investissement net à l'étranger et au cross currency swap arrivé à échéance au cours d'un exercice précédent.

6.6.5 Gains et pertes actuariels

Les taux d'intérêt de référence utilisés pour déterminer la valeur actualisée de la garantie donnée à des indemnités de départ en retraite et à un fonds de pension ont évolué passant de respectivement 4,10% et 3,80% au 30 juin 2024 à 3,50% et 3,45 % au 31 décembre 2024. Cette évolution du taux d'actualisation entraîne des engagements pour un solde de 10 millions d'euros sur la période.

6.7 PROVISIONS

L'évolution des provisions entre le 30 juin 2024 et le 31 décembre 2024 se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2024	Entrée de périmètre	Dotation	Reprise		Reclassement	Variation de périmètre	Constat en capitaux propres	Variation de change	31 décembre 2024
				Utilisée	Non utilisée					
Garantie financière donnée à un fonds de pension	18,3	-	0,3	(5,4)	-	-	-	9,5	-	22,6
Indemnités de départ en retraite	9,6	-	0,6	(0,2)	-	-	-	0,3	-	10,3
Autres avantages postérieurs à l'emploi ⁽¹⁾	4,6	-	0,1	0,0	-	0,2	-	-	0,0	4,9
Total avantages postérieurs à l'emploi	32,5	-	1,0	(5,6)	-	0,2	-	9,8	0,0	37,8
Litiges commerciaux, salariaux et fiscaux	10,6	0,4	1,4	(0,7)	(0,1)	0,0	-	-	0,2	11,8
Total provisions	43,1	0,4	2,4	(6,3)	(0,1)	0,2	-	9,8	0,2	49,6
<i>Dont part non courante</i>	32,5									37,8
<i>Dont part courante</i>	10,6									11,8

(1) Les autres avantages postérieurs à l'emploi concernent essentiellement des indemnités de fin de contrat dans diverses filiales.

6.7.1 Litiges et passifs éventuels

La société Eutelsat SA a fait l'objet de plusieurs procédures de vérification de comptabilité de l'administration fiscale portant sur la période allant du 1er juillet 2012 au 30 juin 2020.

Au 31 décembre 2024, toutes les procédures de vérification de comptabilité engagées par l'administration fiscale sont closes.

Cependant, le Groupe a déposé en février 2024 une requête introductive d'instance devant le Tribunal administratif pour un rehaussement maintenu au titre de l'exercice clos au 30 juin 2014. La procédure est en cours et les sommes en jeu ont été intégralement réglées au Trésor.

De même, le Groupe a déposé en janvier 2025 une réclamation contentieuse auprès de l'administration au titre d'un rehaussement maintenu au titre de l'exercice clos au 30 juin 2018. Les montants dus au titre de ce rehaussement ont intégralement été réglés au Trésor.

NOTE 7. PARTIES LIEES

Les parties liées sont composées :

- des actionnaires directs ou indirects, et leurs filiales, qui exercent une influence notable, laquelle est présumée en cas de détention de plus de 50 % ou dès lors que l'investisseur bénéficie d'une présence au Conseil d'administration d'une entité du Groupe,
- des actionnaires minoritaires des entités que le Groupe consolide selon la méthode de l'intégration globale ; et
- des principaux dirigeants

Il n'y a pas eu sur le semestre d'opérations avec les parties liées de nature différente de celles réalisées sur l'exercice clos le 30 juin 2024.

NOTE 8. ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

À la suite de la dégradation de la notation d'Eutelsat Communications par Moody's, intervenue en janvier 2025, une dette de 90,4 millions d'euros (94,4 millions de dollars) est contractuellement exigible à la main des prêteurs, à savoir Exim India. Ce droit n'a pas été exercé à ce jour par Exim India. Des discussions sont en cours pour examiner la manière dont le risque de contrepartie supporté par Exim India pourrait être atténué.

7 PERSPECTIVES

Conforme aux attentes du Groupe, la performance du premier semestre nous permet de confirmer nos objectifs de chiffre d'affaires et de rentabilité pour l'exercice 2024-25, ainsi que les objectifs de chiffre d'affaires des quatre Activités opérationnelles pour l'exercice 2025, sensiblement équivalents à ceux de l'exercice 2024⁴, avec une marge d'EBITDA ajusté légèrement inférieure à celle de l'exercice 2024⁵.

Néanmoins, ces objectifs s'avèrent plus ambitieux à la lumière du contexte difficile évoqué ci-dessus dans le haut débit grand public assuré par le GEO.

Les dépenses d'investissement brutes pour l'exercice 2024-25, qui devaient initialement se situer dans une fourchette comprise entre 700 et 800 millions d'euros, sont désormais attendues en recul d'environ 200 millions d'euros, dans une fourchette comprise entre 500 et 600 millions d'euros.

Eutelsat continue en outre à viser, à moyen terme, un ratio d'endettement net sur EBITDA ajusté d'environ 3x.

Note : Ces objectifs sont basés sur le plan de déploiement nominal. Ils supposent qu'il n'y ait pas de détérioration significative du chiffre d'affaires généré par les clients russes.

⁴ Perspectives basées sur une comparaison proforma avec l'exercice 2023-24 supposant la consolidation de OneWeb au 1er juillet 2023. Le chiffre d'affaires du Groupe pour l'exercice 2023-24 s'élève à 1 221 millions d'euros sur une base proforma.

⁵ Perspectives basées sur une comparaison proforma avec l'exercice 2023-24 supposant la consolidation de OneWeb au 1er juillet 2023. La marge d'EBITDA ajusté pour l'exercice 2023-24 s'élève à 55,0 % sur une base proforma.

ANNEXES

Annexe 1 : Données financières supplémentaires

Extrait du compte de résultat consolidé (en millions d'euros)

Six mois clos le 31 décembre	2023	2024	Variation (%)
Chiffre d'affaires	572,6	606,2	5,9%
Charges opérationnelles	(207,0)	(271,3)	31,1%
EBITDA Ajusté	365,6	334,9	-8,4%
Dotations aux amortissements	(316,1)	(433,7)	37,2%
Autres produits et charges opérationnelles	(183,9)	(690,8)	n.a.
Résultat opérationnel	(134,4)	(789,6)	n.a.
Résultat financier	(60,7)	(99,1)	63,2%
Impôt sur les sociétés	28,5	(7,6)	n.a.
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(23,0)	(1,0)	-95,8%
Part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(1,8)	24,0	n.a.
Résultat net attribuable au Groupe	(191,3)	(873,2)	n.a.

Annexe 2 : Chiffre d'affaires trimestriel par application

Chiffre d'affaires trimestriel de l'exercice 2023-24 et du premier semestre 2024-25

Le tableau ci-dessous indique le chiffre d'affaires trimestriel de l'exercice 2023-24 tel que publié et du premier semestre 2024-25

En millions d'euros	T1 2023-24	T2 2023-24	T3 2023-24	T4 2023-24	Exercice 2023-24	T1 2024-25	T2 2024-25
Vidéo	163,5	167,6	160,2	159,3	650,6	151,8	157,4
Services aux Gouvernements	33,5	41,1	43,6	47,1	165,3	46,4	50,1
Connectivité Mobile	35,2	35,6	39,2	49,4	159,3	42,0	33,3
Connectivité Fixe	40,2	54,3	57,4	82,2	234,1	56,5	62,3
Chiffre d'affaires des activités opérationnelles	272,5	298,6	300,3	338,0	1 209,4	296,7	303,2
Autres revenus	1,5	0,1	0,5	1,6	3,7	3,0	3,3
Chiffre d'affaires	274,0	298,7	300,8	339,6	1 213,0	299,7	306,5

Annexe 3: Autres indicateurs de performance

Outre les agrégats directement lisibles dans ses comptes consolidés, le Groupe communique sur des indicateurs alternatifs de performance, qu'il estime pertinents pour mesurer ses performances financières : EBITDA Ajusté, marge d'EBITDA ajusté, ratio Dette nette / EBITDA ajusté et Investissement Bruts. Ces indicateurs font l'objet d'une réconciliation avec les comptes consolidés.

EBITDA Ajusté, marge d'EBITDA Ajusté et ratio Dette nette / EBITDA Ajusté

L'EBITDA Ajusté reflète la rentabilité du Groupe avant prise en compte des Dotations aux amortissements, des charges financières et de la charge d'impôt. Il s'agit d'un indicateur fréquemment utilisé dans le secteur des Services Fixes par Satellites et plus généralement dans l'industrie des Telecom. Le tableau ci-dessous montre le calcul de l'EBITDA ajusté à partir du compte de résultat pour les premiers semestres 2023-24 et 2024-25 :

Six mois clos le 31 décembre (en millions d'euros)	2023	2024
Résultat opérationnel	(134,4)	(789,6)
+ Dotation aux amortissements	316,1	433,7
- Autres produits et charges opérationnels	183,9	690,8
EBITDA Ajusté	365,6	334,9

La marge d'EBITDA Ajusté correspond au rapport de l'EBITDA Ajusté au chiffre d'affaires de l'exercice. Il s'obtient de la manière suivante :

Six mois clos le 31 décembre (en millions d'euros)	2023	2024
EBITDA Ajusté	365,6	334,9
Chiffre d'affaires	572,6	606,2
Marge d'EBITDA Ajusté (en % du chiffre d'affaires)	63,8	55,2

A taux constant, la marge d'EBITDA Ajusté s'élève à 55,1% au 31 décembre 2024.

Le ratio dette nette/EBITDA ajusté est le rapport entre la dette nette et l'EBITDA ajusté des douze derniers mois. Il s'obtient de la manière suivante :

Six mois clos le 31 décembre (en millions d'euros)	2023	2024
EBITDA Ajusté sur douze mois glissants	634,2	688,2
Dette Nette à la clôture ⁶	2 619,1	2 695,8
Dette Nette /EBITDA Ajusté	4,13x	3,92x

⁶ L'endettement net comprend l'ensemble des dettes bancaires, des obligations ainsi que les dettes locatives, les dettes structurées et la part « change » du cross-currency swap diminuées des disponibilités et des valeurs mobilières de placement (net des soldes créditeurs de banques). Son calcul est détaillé dans la note 6.4.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

Investissements bruts

Les investissements bruts couvrent donc l'acquisition de satellites et d'autres actifs corporels ou incorporels, ainsi que les paiements liés aux dettes de location. Le cas échéant, il est net du montant des indemnités d'assurance. Pour l'exercice 2023-24, les dépenses d'investissement brutes s'élèvent à 517,1 millions d'euros.

Le tableau ci-dessous montre le calcul des investissements bruts pour les premiers semestres 2023-24 et 2024-25 :

Six mois clos le 31 décembre (en millions d'euros)	2023	2024
Acquisitions de satellites et autres immobilisations corporelles et incorporelles	(294,7)	(147,1)
Produits d'assurance reçus	-	-
Remboursement des dettes locatives ⁷	(19,0)	(27,6)
Investissements Bruts	(313,7)	(174,8)

⁷ Inclus dans la ligne « Remboursement des dettes locatives » du tableau de flux de trésorerie.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Eutelsat Communications

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024

**Rapport des commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

FORVIS MAZARS
Tour Exaltis
61, rue Henri Regnault
92075 Paris-La Défense cedex
S.A. à directoire et conseil de surveillance
au capital de € 8 320 000
784 824 153 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Eutelsat Communications

Période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés semestriels condensés de la société Eutelsat Communications, relatifs à la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes consolidés semestriels condensés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels condensés avec la norme IAS 34, norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

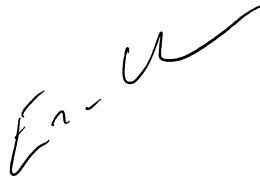
Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes consolidés semestriels condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés semestriels condensés.

Paris-La Défense, le 19 février 2025

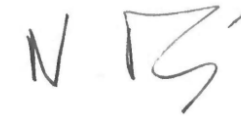
Les Commissaires aux Comptes

FORVIS MAZARS



Erwan Candau

ERNST & YOUNG et Autres



Nicolas Macé

COMMENT NOUS CONTACTER

- Site Internet : www.eutelsat.com
- Email : investors@eutelsat-communications.com
- Téléphone : 01 53 98 47 02

Numéro pour inscription nominative auprès de Société Générale Securities Services : 02 51 85 67 89



32, boulevard Gallieni
92130 Issy-les-Moulineaux - France
T : +33 1 53 98 47 47